282

Vol. 41, No 2 - Avril 2015

JOURNAL Epik Cacouna

KAGWANAK ACTUALITÉS

UN PROJET ENTREPRENEURIAL DES ÉLÈVES DE 4E-5E

Page 7

Vitalité Cacouna

Relancer le développement

Page 9

282

Vol. 41, No 2 - Avril 2015

JOURNAL Epik Cacouna

KAGWANAK ACTUALITÉS

UN PROJET ENTREPRENEURIAL DES ÉLÈVES DE 4E-5E

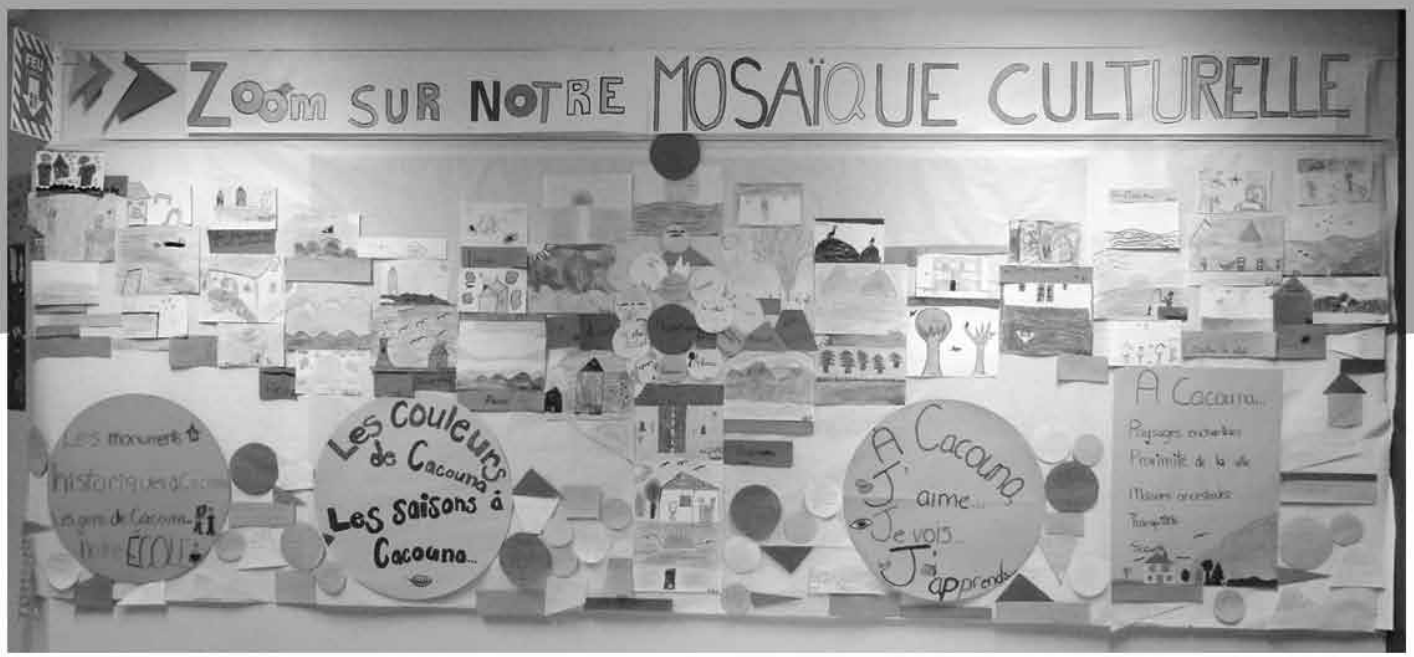

Page 7

Vitalité Cacouna

Relancer le développement

Page 9

sommaire

Vol. 41, no 2 - Avril 2015

3 édito / lettre ouverte
4 loisirs kakou
5 fabrique / fermières
6 corpo développement
7 zoom mosaïque culturelle
8 caisse pop
9 vitalité cacouna / malécite
10 langue magique / commémo
11 quoi de neuf sur le web +
12 municipal
15 mot de la mairesse
16 insp. en bâtiments
17 page santé
18 quotes-parts mrc
19 babillard
20 chaperon vert / marées

+ (distribution locale)
notre cahier des services

282
Vol. 41, No 2 - Avril 2015
Epik Cacouna
KAGWANAK
UN PROJET ENTREPRENEURIAL DES ÉLÈVES DE 4E-5E
Zoom sur notre MOSAÏQUE CULTURELLE
Page 7
Vitalité Cacouna
Relancer le développement
Page 9
RENCONTRE DE PRESSE - 17 AVRIL 2015 - « MOUVEMENT VITALITÉ CACOUNA »

Notre Couverture

* Les jeunes de 4e - 5e de l'École Vents-et-Marées ont réalisé cette mosaïque culturelle comme projet entrepreneurial 2015.
** En rencontre de presse, vendredi le 17 avril à la salle municipale, le mouvement «Vitalité Cacouna», par son porte-parole Bernard Simard, présente les motivations et objectifs du groupe.

Photos: Yvan Roy

à la une

Zoom sur notre Mosaïque Culturelle
Projet Entrepreneurial des 4e-5e
page 7

Vitalité Cacouna
Un Mouvement pour Relancer le Développement
page 9

PARUTIONS 2015
Première date: réception matériel
2e date: distribution
#283 - JUIN 11 / 18
#284 - SEP 3 / 10
#285 - OCT 22 / 29
#286 - DEC 10 / 17

CACOUNA

Réservez dès Maintenant ces 2 fins de semaine d'été :

1 et 2 août
« Deux Nations, Une Fête »

• • • • •

7, 8 et 9 août
« Commémorations 2015 »

Apprenez-en plus en pages 6 et 10

Culture et Communications Québec

Le journal EPIK a reçu, pour l'année 2014-2015, une aide au fonctionnement de 9602$, du ministère de la Culture et des Communications, dans le cadre du Programme de soutien aux médias communautaires.

Journal EPIK de Cacouna

- JOURNAL EPIK DE CACOUNA, www.journalepik.com
C.P.2025, Cacouna, G0L 1G0, Qc. « epik@videotron.ca »
- TIRAGE: 1025 exemplaires, 6 fois /an
- DISTRIBUTION:
Cacouna (GRATUIT). Abonnement extérieur (12.$ / an).
MEMBERSHIP: *5.$ / an*
- PUBLICITÉ LOCALE: CARTES D'AFFAIRES: 70.$ / an.
AU NUMÉRO: PAGE ARRIÈRE: 200.$;
PAGE INTÉRIEURE: 140.$, 1/2: 70.$, 1/4: 35.$, 1/8: 20.$.
Contactez Yvan Roy (418.862.3061, laissez le message) **ou envoyez un courriel à epik@videotron.ca.**
- CONSEIL D'ADMINISTRATION:
Yvan Roy, prés. coord.; Marielle Perron, v. prés.;
Christine Belliveau sec.; Jacqueline Desjardins, dir.
- DÉPOT LÉGAL: Bibliothèque Nationale du Québec, et du Canada, **ISSN 0836-8848.** Envoi de publication canadienne - no 488216.
- POLITIQUE D'INFORMATION:
Le journal EPIK appartient à la population cacounoise et chacun/chacune peut y participer et s'y exprimer librement par des opinions, chroniques, compte rendus, nouvelles, etc.
La rédaction se réserve le droit de corriger le français, pour une meilleure lecture ou compréhension, et de refuser ou de faire modifier tout article qui ne respecte pas les objectifs du journal.

L'EPIK est membre de
AMECQ Association des médias écrits communautaires du Québec
Tirage certifié AMECQ
CPS Média

Édito de YVAN ROY

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE : LES CONDITIONS D'UN OUI UNANIME

On peut saluer la volonté du groupe de gens d'affaires «Vitalité Cacouna» de donner le ton à se serrer les coudes pour accueillir les investisseurs potentiels et diversifier notre économie. Cependant, on pourra difficilement éviter de se demander quelles avenues de développement sont les plus garantes de réussite.

Ouvrir la porte à TOUS types de projets ou d'investisseurs, y compris aux industries lourdes et aux projets à hauts risques, peut s'avérer un cul de sac. Vu précisément ces hauts risques, une batterie d'intervenants et de niveaux de décision entrent en jeu, avec autant de délais requis, d'analyses, d'études, etc. Les prises de décisions locales cèdent vite le pas aux «grands» décideurs... Gouvernements et compagnies mènent le bal, avec leurs intérêts et leurs priorités propres. Au local, il ne nous reste qu'à espérer que le «contexte» demeure favorable... On l'a vu avec les 2 projets de port méthanier: même acceptés et après des mois et des années d'efforts et d'énergie dépensés, le «contexte» économique mondial les amène à abandonner le projet...

Moins les risques seront élevés, moins il y aura de niveaux de décisions, moins il y aura de délais et plus les décisions locales prendront de l'importance et plus l'environnement local, surtout dans une zone à haute productivité pour toute la chaîne alimentaire de l'Estuaire où nous sommes, sera protégé.

Tabler sur les industries à moindres risques et sur celles qui peuvent profiter des avantages naturels de notre environnement ne peut être qu'une formule gagnante, car elles vont de pair avec le choix de nombreuses nouvelles familles de s'établir à Cacouna pour sa localisation privilégiée: air pur, proximité du fleuve, grands espaces naturels, qualité de vie.

En priorisant tout développement sur lequel nous avons un contrôle local plus fort, on attire davantage les familles, les investisseurs de petites et moyennes entreprises, les commerces de services, les boutiques, tout en restant ouvert aux industries à risques réduits.

Après 3 essais infructueux avec une entreprise pétrolière, le temps n'est-il pas venu de CHOISIR nos types de développement au lieu d'ATTENDRE les GROS, les toujours plus gros projets?

« L'insertion de cette infrastructure industrielle majeure confirmerait la vocation industrielle de la municipalité de Cacouna, mais apporterait des changements significatifs à son caractère villageois, notamment sur le plan paysager, et pourrait constituer un frein au développement local du tourisme et de la villégiature.» ... «La commission estime que la municipalité est à la croisée des chemins et qu'une décision négative sur le projet de la part des autorités gouvernementales ou du promoteur relancerait le débat sur son avenir. » (Conclusion de la Commission d'examen conjoint, fédérale-provinciale, pour le projet d'implantation du terminal méthanier Énergie Cacouna, novembre 2006.)

Le débat n'a pas eu lieu depuis.
TransCanada est revenu 7 ans plus tard, et repart, une 3e fois.
Au lieu de mettre en confrontation développement et environnement, pourquoi ne pas tenter un développement harmonieux?

Lettre ouverte... LE PROJET DE PORT PÉTROLIER N'EST PAS MORT !!!

Il est rare que j'écris pour exprimer mes opinions, mais je crois qu'il y a eu manque important de débat sur le projet qui s'est pointé à Cacouna et je voulais transmettre mes préoccupations.

D'abord je félicite les gens d'affaires pour la formation de Vitalité Cacouna… Il est essentiel dans une communauté de mettre de l'avant une ambiance propice au développement.

Il ne faut pas non plus croire que le projet de TransCanada est mort pour une poignée de bélugas… C'est mal connaitre le lobby pétrolier. Nos politiciens sont les premiers à y croire encore et je ne serais pas surpris que le projet surgisse à nouveau…

La difficulté que nous avons actuellement à Cacouna tient du fait qu'il n'y a pas eu de débat local face au projet de TransCanada. La soi-disant neutralité de la municipalité n'a pas suscité la création de groupements de citoyens en faveur ou opposé au projet. De plus, l'aspect national du projet n'a pas non plus contribué au débat local. Car il est important de comprendre que ce n'est pas le « projet de Cacouna » mais un « projet pancanadien ». Nous ne sommes que la destination finale du pipeline. De ce fait, tous les Canadiens ont droit de parole et on ne peut pas affirmer qu'ils se mêlent de nos affaires. Le pipeline traversera tout le Québec.

Donc, le débat n'est pas de savoir seulement si un port peut être bon ou mauvais, mais bien de se faire une opinion sur les bienfaits de l'accroissement de la production des hydrocarbures issue des sables bitumineux. C'est à cela que servent les quelques pancartes «Coule pas chez-nous». Elle viennent exprimer notre opposition à l'accroisement de la production du pétrole canadien. Pourquoi ? Parce que c'est l'exploitation pétrolière la plus coûteuse et la plus polluante au monde; parce que la demande canadienne est en décroissance: les Américains sont pratiquement autonomes… Récemment, la baisse de prix a fait trembler tout le Canada sans que nous puissions faire quoi que ce soit… et on projette d'en produire plus encore. Il y a encore plein d'arguments liés aussi au transport de ces matières et aux risques qui y sont liés. Quand l'argent est trop facile, ça mine notre créativité à travailler à développer d'autres domaines d'expertise. C'est de ça que souffre le pays actuellement.

Est-ce vraiment à ce type d'industrie que nous voulons associer notre développement? Voulons-nous vraiment avoir dans notre cour des réservoirs contenant plus de pétrole qu'à St-Romuald? Harnacher encore plus notre côte par l'ajout d'un terminal pouvant recevoir des centaines de bateaux monstres? Tout ça pour un nombre de jobs et des entrées fiscales encore inconnues? Est-ce que le développement économique est si criant à Cacouna pour payer ce prix-là?

Je suis aussi un peu sceptique face aux visites que le comité fera chez les résidents de Cacouna et face aux résultats, car je pense que ça peut être intimidant pour plusieurs personnes.

Peut-être que la création du comité aidera à nous mettre en mode proactif plutôt que d'attendre un projet qui va venir tout seul… Que faisons-nous, par exemple, pour favoriser l'achat local? Plusieurs commercants locaux recoivent des clients de partout en région, quels outils ont-ils pour intéresser ces gens à s'établir à Cacouna?

Merci de votre intérêt.

André Dionne
483, rue du Patrimoine, Cacouna

ANIMATEUR(TRICE) TERRAIN DE JEUX

Municipalité de Cacouna

Mandat

Sous la responsabilité de l'agente de développement communautaire et du coordonnateur ou de la coordonnatrice du terrain de jeux, le ou la titulaire de ce poste devra animer et stimuler la participation d'un groupe de jeunes âgés de 5 à 12 ans, et ce du lundi au vendredi pendant la période estivale (8 à 10 semaines).

Tâches

- Accompagnement et supervision des enfants lors des activités et des sorties
- Prise en charge des heures du service de garde le matin, le midi et en fin d'après-midi selon l'horaire établi
- Supervision, élaboration et animation des activités pendant les heures du service de garde et supervision de l'heure du repas
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps
- Perception et prise en note des paiements
- Voir à la propreté des lieux

Exigence

- Être âgé de 16 ans et plus
- Posséder une formation en secourisme
- Fournir une vérification de l'existence d'antécédents judiciaires
- Facilité à communiquer, à gérer l'information et à résoudre des problèmes rapidement et efficacement
- Dynamisme, sens des responsabilités, autonomie, polyvalence et motivation
- Aimer travailler avec les enfants

Conditions de travail

- Contrat de 8 à 10 semaines débutant en juin et terminant en août 2015
- Lundi au vendredi de 7h à 18h
- 30 à 35 heures par semaine
- 10,80$ de l'heure

Faire parvenir votre CV AVANT LE 27 AVRIL 2015

Karine Boutin, agente de développement communautaire
415, rue Saint-Georges
Cacouna, QC G0L 1G0
418 867-1781 #5
kaboutin@cacouna.ca

Et consultez le Calendrier Communautaire pour des détails sur: le Jardin Communautaire, les Coffrets thématiques, la Fête des Voisins, etc.

Les Loisirs Kakou
SOCCER ÉTÉ 2015
Journée d'inscription: 9 mai 2015
Lieu: Parc Fontaine Claire, rue du Quai
Heures: 13h à 16h
Dans le cadre de l'activité «Remonte la côte, remonte ta santé!»
Inscriptions remises au 16 mai en cas de mauvais temps et de remise de l'activité.
Entraineuse: Marie-Pier Dugas
- 3-4 ans (entraînements seulement) : 20$ ⟶ Lundi 18h30
- 5-6 ans : 30$ ⟶ Mardi 18h30
Entraineurs: Nicolas Voyer
Stéphanie Plourde - assistante
- 7-9 ans : 40$ ⟶ Lundi 19h30
- 10-12 ans : 40$ ⟶ Mardi 19h30
Rabais de 10$ pour 2 enfants et plus de même famille.
Minimum de 10 inscriptions par groupe pour débuter l'activité.
Début: semaine du 25 mai 2015
Durée: 12 semaines (fin prévue: 11 mai)
Équipe 13 ans et plus
Nous souhaitons former une équipe amicale mixte de 13 ans et plus.
Aucun match intermunicipal, simplement du jeu amical.
Mardi 20h30
(sujet à changement selon le nombre d'inscriptions pour les groupes enfants)
Nous sommes à la recherche de parents bénévoles qui souhaitent venir donner un coup de main aux entraîneurs.
N'hésitez pas à venir mentionner votre intérêt!
Personne à contacter : Karine Boutin
Téléphone : 418 867-1781 #5
Courriel: kaboutin@cacouna.ca
Adresse : 415, rue St-Georges
Cacouna, QC G0L 1G0

SAMEDI 9 MAI - 13h à 16h
JOURNÉE NATIONALE DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE
REMONTE LA CÔTE, REMONTE TA SANTÉ!
Viens relever un défi personnel
Montez la rue du Quai, le nombre de fois souhaité
Seul, en couple, en famille ou entre amis
C'est l'occasion de venir bouger!
Animation au Parc Fontaine Claire
Séances d'activités physiques familiales de 20 à 30 min
- Karaté (13h30)
- Yoga ou Workout (14h10)
- Zumba (14h50)
- Cardio-endurance ou Taeboxe (15h30)
GRATUIT
Zone de jeux pour enfants
- Houla-hoop
- Cloche-pied
- Bilboquet
- Corde à sauter
- Mini échasses
Remis Au 16 mai En cas de pluie
Maquillage de fantaisie
Prix de participation
Inscriptions AU SOCCER ESTIVAL de 13H à 16H

OFFRE D'EMPLOI
COORDONNATEUR(TRICE)
TERRAIN DE JEUX
Municipalité de Cacouna

Mandat

Sous la responsabilité de l'agente de développement communautaire, le ou la titulaire de ce poste devra superviser l'équipe d'animation et prendre en charge, animer et stimuler la participation d'un groupe de jeunes âgés de 5 à 12 ans, et ce du lundi au vendredi pendant la période estivale (8 à 10 semaines).

Tâches

- Planification, organisation, réalisation et évaluation des activités pour les jeunes
- Élaboration des calendriers et des communications aux parents
- Prévision et achat du matériel nécessaire à la réalisation des activités
- Accompagnement et supervision des enfants lors des activités et sorties
- Confirmation des sorties et du transport
- Assurer la sécurité des enfants en tout temps
- Responsable des communications avec les parents
- Perception et gestion des paiements
- Assurer la propreté des lieux

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus
- Posséder une formation en secourisme
- Fournir une vérification de l'existence d'antécédents judiciaires
- Facilité à communiquer, à gérer l'information et à résoudre des problèmes rapidement et efficacement
- Dynamisme, sens des responsabilités, autonomie, polyvalence et motivation
- Formation en cours ou terminée en technique d'intervention en loisirs, technique d'éducation à l'enfance, enseignement ou tout autre domaine pertinent est un atout

Conditions de travail

- Contrat de 8 à 10 semaines débutant en juin et terminant en août 2015
- Lundi au vendredi de 8h30 à 16h30
- 35 heures par semaine
- 10 heures de planification pour la durée du contrat
- 13,00$ de l'heure

Faire parvenir votre CV AVANT LE 27 AVRIL 2015

Karine Boutin, agente de développement communautaire
415, rue Saint-Georges
Cacouna, QC G0L 1G0
418 867-1781 #5
kaboutin@cacouna.ca

Municipalité de Cacouna

Conseil de FABRIQUE

DINER DU 1ER MARS

Les membres du conseil de Fabrique remercient chaleureusement tous les bénévoles qui ont participé au succès de cette activité qui a rapporté la jolie somme de 2400$.

VISITE DE L'ÉGLISE

La demande a été faite en novembre 2014, nous sommes toujours en attente de l'acceptation de ce projet.

PÈLERINAGE DES NAVIGATEURS

Nous accueillerons encore cette année les pèlerins au presbytère. Les dates sont à confirmer. Nous aurons besoin de bénévoles pour les accompagner.
Les personnes intéressées appellent au presbytère:
418-862-4338 pour donner leur nom.

CAMPAGNE DE CAPITATION

Présentement, 15% de la population a répondu, ce qui donne la somme de 10,500$. Cordial merci pour votre générosité habituelle.
Les paroissiens qui auraient oublié, vous êtes invités à le faire. Je donne un coup de pouce pour supporter financièrement les services pastoraux qui me sont offerts et l'entretien de nos édifices.

Merci! de votre implication.
Claudette Larochelle, présidente

DENISE BOUCHER, résidente saisonnière de Cacouna, qui avait publié, en 2013, un premier recueil poétique intitulé «Au loin la grande nappe bleue: Effluves», récidive avec le lancement d'un nouveau livre:

«Au plus fort la roche: ÉCHOUERIES»

LE SAMEDI 9 MAI 2015 À 15H

Au Studio P : 280 St-Joseph Est, Québec
studiop@librairiepantoute.com
Dès 15h : Accueil, rencontres, vente de livres
15h45 : RÉCITAL
Échanges et dédicaces

Originaire de Matane, Denise partage sa vie entre Québec et le bas du fleuve. Elle souhaite ardemment voir ses textes sortir de leurs gonds pour devenir chansons et lectures publiques.

NE MANQUEZ PAS

Le Salon littéraire du Québec, édition Rivière-du-Loup, qui se tiendra les 1 et 2 mai à l'Hôtel Universel de RdL. Une belle vitrine pour les auteurs d'ici et d'ailleurs.

Cercle des FERMIÈRES

1934
2014

Nous vous invitons à notre

EXPOSITION ANNUELLE
Salle paroissiale de Cacouna
MERCREDI 20 MAI 2015
13h à 20 h

Vous êtes les bienvenu-e-s et lancez une invitation à une amie!

Notre prochaine réunion aura lieu le mardi 12 mai à 19h00 à la salle municipale (sous-sol de la salle paroissiale).

PS: Il reste des ***Trucs & Astuces*** à vendre: **14,00$**
Qu'est-ce qu'on mange au temps des fêtes: **19,95$**
Qu'est-ce qu'on mange... cet été: **19,95$**
Marque page avec recette de nos Fermières: **2,00$**

Louiselle Pelletier, 418 867-2265

Corpo de DÉVELOPPEMENT

La corporation de développement de Cacouna a pour mission de promouvoir le dynamisme de la communauté et de créer un climat favorable à l'émergence de projets. Elle est constituée de citoyens qui ont à cœur de s'investir pour leur municipalité.

La Corporation exerce un leadership, sensibilise et mobilise les citoyen(ne)s, pour favoriser le développement économique, touristique, culturel, social, communautaire et durable de Cacouna. Elle renforce la concertation, la fierté et l'appartenance.

2015... ACTIVITÉS ET PROJETS MAJEURS

Des projets majeurs, dont le financement est quasi complet, sont en cours ou en préparation, mais il faudra compter sur l'aide ponctuelle de plusieurs bénévoles pour leur réalisation finale.

Réservez vos 2 premières fins de semaine d'août!

D'abord, la 4e édition de «Deux Nations, Une Fête» aura lieu cette année les 1 et 2 août de 12h à 17h avec, cette fois, un grand chapiteau offrant abri et animations et séparant les 2 lieux de l'évènement: le Pow-Wow des Malécites (6e édition) et le village (10 kiosques) des artisans au Parc Fontaine Claire.

La fin de semaine suivante, 8 et 9 août, deux commémorations seront célébrées: 250 ans de la création (1765) du *Hameau de Cacona,* et le 150e anniversaire (1865) de l'Église St. James the Apostle. *(Détails en page 10)*

Projets des Randonnées du passé

Deux autres projets prometteurs, en bonne partie financés, auxquels s'est attaquée une équipe de travail majoritairement bénévole, sont *les Randonnées du passé*, en baladodiffusion et en circuits physiques recomposés. *1. Petite randonnée; 2. Grande randonnée; 3. Le Cacouna maritime et ses lieux-dits; 4. Sur les traces de Nelligan.*

Au départ, les projets de baladodiffusion et de réfection des circuits physiques ont été montés en complémentarité et avec l'idée d'y intégrer les diverses facettes de notre patrimoine (bâti, naturel, historique) et de pouvoir les relier aux divers projets régionaux (MRC) de mise en valeur de notre territoire, afin d'attirer le plus de clientèle possible et d'avoir du contenu pour tous les goûts et tous les âges. Le potentiel de ces circuits réaménagés réside :

- dans la réponse qu'ils donnent aux demandes grandissantes des visiteurs et des touristes, tant ceux intéressés par l'histoire ou la littérature: curiosité de découvrir les endroits fréquentés par Nelligan, par des personnalités du siècle passé, par nos origines acadiennes, par la présence historique d'une réserve autochtone, que ceux férus de nature, faune et flore;
- dans leurs liens et leur interaction avec les développements en cours, locaux et régionaux: amarrage au projet côtier Kiskotuk, à la volonté régionale de développer des accès publics au fleuve et de développement commun de toute la zone côtière de la MRC;
- dans leurs liens avec le passage chez nous de la Route Verte et de la Route Bleue;
- dans la justification visible qu'ils offrent au maintien de notre municipalité au sein du réseau des *Plus beaux villages du Québec*.

En créant ces liens avec les autres acteurs et lieux de développement, nous multiplierons réciproquement nos clientèles et pourrons leur offrir une gamme variée et enrichie d'activités et de contenus qui profiteront à tous les intervenants et augmenteront d'autant l'attractivité de notre milieu, la rétention des visiteurs et un plus grand achalandage de nos commerces de services.

Dans cette optique d'attraction de diverses clientèles et de grande curiosité que provoquera la mise en ligne des circuits de baladodiffusion, nous n'arrivons pas à comprendre le refus de la Municipalité de n'attribuer aucun montant en argent pour les circuits physiques et d'exiger qu'on ne s'en tienne qu'à la réfection des 28 anciens panneaux (de 1994) + 2 nouveaux seulement (!), à l'encontre de la logique même des circuits du projet de balado... La Corporation est pourtant allé chercher **31 350$ pour ces 2 projets**, en **subventions <u>extérieures</u> diverses,** sur des engagements écrits et avec garantie d'implication de la Municipalité**.** Cette dernière a versé 2414$ pour la balado mais n'a à ce jour accepté qu'*une contribution en service d'une valeur maximale de 4 200$ par l'entremise des employés municipaux qui effectueront l'installation des panneaux physiques. (Voir la résolution en page 15, dernier item du PV 2 mars)*

Sur qui les bénéfices de cette mise en valeur du potentiel de notre municipalité tomberont-ils sinon sur la Municipalité elle-même?
Une campagne populaire sera-t-elle nécessaire?
Nous comptons sur vos suggestions...

• •

Si vous êtes disposés à donner un coup de pouce ou un bon coup d'épaule à l'occasion de ces activités ou projets, faites connaître votre intérêt et vos disponibilités à Karine Boutin, agente de développement communautaire, qui vous informera des besoins. 867-1781 #5.

Et surveillez, dans le Calendrier communautaire mensuel, les activités printanières à venir, telles:

- ÉCHANGE DE FLEURS ET SEMIS - DON D'ARBRES
Samedi 23 mai, 10h à 11h30 - Salle paroissiale
- ACTIVITÉ DE NETTOYAGE DES BERGES
Début juin, détails à venir.

ADMINISTRATEURS 2015-2016

De gauche à droite:
Christine Belliveau, *poste 5, réélue*
Gaétane Plourde, *poste 4*
Francine Côté, *déléguée municipale, poste 7*
(Médaillon) ***Hélène Leclerc,*** *poste 6, élue*
(Sylvie Michaud, sortante)
Élise Marquis, *poste 1, réélue*
(Karine Boutin, agente de développement communautaire)
Fabien Nadeau, *poste 2*
(Médaillon) ***Yvan Roy,*** *poste 3, élu*
(Gilbert Dionne, agent de développement rural)

ZOOM SUR NOTRE MOSAÏQUE CULTURELLE !

Les élèves de 4e - 5e années de l'école Vents-et-Marées ont réalisé leur projet entrepreneurial portant sur la richesse patrimoniale de Cacouna, les valeurs morales et sociales véhiculées dans leur milieu.

En début d'année, les jeunes ont élaboré un questionnaire portant sur ce que les gens apprécient et ce qu'ils souhaitent pour leur milieu de vie. Les parents des élèves furent les premières personnes à répondre. Ensuite, les élèves de première année ont été sollicités. Chacun a représenté Cacouna par un dessin, un mot et/ou une couleur.

En décembre, les élèves sont allés rencontrer les aînés à la résidence La Belle Vue. Ils ont été ravis par les anecdotes et les bons souvenirs vécus par les résidents à Cacouna.

De plus, madame Anne Archambault, grande chef malécite, en compagnie de Laurence, responsable de la culture, ont été invitées en classe afin de nous présenter les valeurs véhiculées dans la Nation et leur vision de Cacouna. Les élèves ont beaucoup appris sur la culture malécite et ont été sensibilisés au respect des différences.

Une compilation de toutes les données recueillies a été effectuée. Ce fut le début de l'élaboration de notre mosaïque. À l'aide de formes et de couleurs variées, de mots et de phrases, de dessins, un montage visuel a été réalisé pour représenter Cacouna dans son ensemble.
De plus, les élèves ont fait des recherches pour en apprendre davantage sur les maisons ancestrales, le patrimoine architectural et les sites enchanteurs qu'il faut protéger.

Dans le but de s'investir encore plus dans le projet, chacun des élèves de 4e-5e années a composé un texte dont le thème était le suivant : Cacouna, une mosaïque culturelle. Dans ce récit, les jeunes ont fait valoir les qualités des Cacounois et les valeurs véhiculées dans la communauté.

Suite à de nombreuses questions sur l'avenir de notre communauté, les élèves ont eu l'idée de se projeter dans le temps afin de mieux visualiser ce qu'ils seront devenus dans vingt ans et ce à quoi ressemblera Cacouna en l'an 2035. Ce furent des moments captivants et impressionnants pour tous.

C'est à la fin de février que les jeunes ont invité leurs parents et le grand public à venir constater le résultat de leurs recherches. C'est sous forme d'ateliers interactifs, de kiosques et de montages visuels qu'ils se sont exprimés. De plus, chacun d'eux a lu son texte devant les invités. Pour certains, c'était le texte: "En 2035 ..." pour d'autres, "Cacouna, une mosaïque culturelle".

Pour compléter la mosaïque, les 4e-5e ont suggéré à tous les invités, aux élèves de l'école et au Personnel d'écrire un mot sur la vie à Cacouna. Ce qui a permis de renchérir le projet.

À travers toutes ces démarches, les jeunes ont pris conscience qu'ils font partie de cette mosaïque culturelle, de l'importance de protéger notre patrimoine et de véhiculer, à leur tour, de bonnes valeurs morales et sociales.

Louise Guy, enseignante

YR

Desjardins
Caisse de Viger et Villeray

DU NOUVEAU À VOTRE CAISSE

Saviez-vous qu'il vous est maintenant possible de joindre directement par téléphone un employé de la Caisse de Viger et Villeray?

Composez le 418 898-2061, lorsque vous entendez « reconnaissance vocale », composez le # et dites le nom de la personne que vous désirez joindre. Vous serez immédiatement dirigé vers cet employé ou sa boîte vocale s'il est dans l'impossibilité de vous répondre.

VISA DESJARDINS

Carte Visa Remises

DES RÉCOMPENSES EN ARGENT SANS FRAIS

- **Taux d'intérêt** : 19,9 %.
- **Frais annuels** : aucuns.
- **Remises en argent** : jusqu'à 1 % sur vos achats.
- Assurance Appareils mobiles.
- Assurance voyage de 3 jours sans frais.

René Voyer,
«personne bénévole»
de notre municipalité

RENÉ VOYER a été la personnalité reconnue par la Municipalité pour faire partie du grand cahier de Pâques ***«Merci aux bénévoles»*** réalisé par L'InfoDimanche (1er avril 2015).
MERCI René, de mettre généreusement tes multiples expertises au profit de notre communauté.

Responsable de la bibliothèque municipale de Cacouna depuis maintenant trois ans, René Voyer a participé intensivement à la relocalisation de celle-ci dans la sacristie. Il a notamment passé beaucoup d'heures à planifier le nouvel aménagement, la disposition des lieux et la mise en place des nouveaux locaux, connaissant parfaitement les besoins de la bibliothèque. Père de quatre enfants, dont deux fréquentant le Collège Notre-Dame, il est également membre de l'association de parents de l'institution. M. Voyer soutient aussi sa conjointe, Valérie Gosselin, dans ses engagements bénévoles. Ils s'impliquent depuis de nombreuses années auprès des jeunes. Actuellement, ils sont à la création d'une pièce de théâtre amateur qui mettra en scène le talent de jeunes de 6e année et de 1re secondaire qui sera présentée l'automne prochain.

« Vitalité Cacouna »

Un mouvement pour relancer la volonté de développement et l'image d'un Cacouna accueillant

RENCONTRE DE PRESSE - 17 AVRIL 2015 - « MOUVEMENT VITALITÉ CACOUNA »
Alain Lévesque (Club de Golf)
Régis D'Amours (Les Débardeurs)
Jean Guay
Bernard Simard (Place Saint-Georges)
Michel Laplante (Quincaillerie CM)
Marie (Dépanneur Kakou)

VITALITÉ CACOUNA: *Rencontre de presse de ce vendredi 17 avril 10h30 à la salle municipale de Cacouna.*

VITALITÉ CACOUNA rassemble au départ une vingtaine de Cacounois (citoyens ou contribuables, en majorité gens d'affaires, intéressés à relancer la volonté de développement économique à Cacouna. Le porte-parole en est Bernard Simard *(Place Saint-Georges)*.

Le mouvement vise d'abord à corriger, auprès des promoteurs et investisseurs éventuels, l'image d'endroit accueillant (pour un promoteur) qu'on «craint» avoir perdu avec le départ de TransCanada.

« On pense, unanimement, a dit M. Simard, que c'était un très beau projet pour Cacouna, un excellent promoteur. » ...
« TransCanada vient pas mais ça ne nous empêche pas d'avoir envie que d'autres viennent, que notre port se développe... »
« S'il n'y a pas développement économique, il y aura déclin économique. Le neutre économique, je n'y crois pas. On avance ou on recule.»
«Si on a l'acceptabilité sociale, on va le faire savoir...
Avec 50% moins un, oublions ça... 50% plus un, on va le déposer au Conseil avec demande d'aller le porter au Ministre et au Gouvernement du Québec...
Si on a 65% en faveur, on pense que c'est intéressant pour d'éventuels promoteurs... Suffisant pour redorer notre image, mettre les chances de notre côté. »

À une question d'un journaliste sur la crédibilité du sondage, M. Simard a répondu qu'il le sera à cause de la transparence du processus. « *Si quelqu'un dit: - Je serais bien prêt à signer mais je ne suis pas pour le pétrole, est-ce que ça inclut ça aussi? La réponse, c'est OUI, c'est clair: ça inclut tout, le pétrole, le jus de tomates, la farine, le bois, le fer... tout. Faut que ce soit clair. Si c'est pas transparent, ça n'a aucune crédibilité.»*

Voici le libellé de la pétition-sondage que 5 équipes de 4 personnes verront à faire circuler en porte-à-porte au cours des prochaines semaines:

« CITOYENS(es) ET CONTRIBUABLES DE CACOUNA,
Dans le but d'assurer la survie de nos commerces, nos services publics et la prospérité de notre village, nous sous-signataires pensons que l'implantation de commerces et d'industries soucieuses des normes environnementales peut cadrer parfaitement au sein de notre municipalité comme le propose la démarche du mouvement "Vitalité Cacouna" »

À SUIVRE... YR

PORTRAIT CULTUREL

(Suite 2)

Laurence Côté-Cournoyer
Agente de développement culturel

PREMIÈRE NATION MALÉCITE DE VIGER (054)

Le territoire des Malécites a été morcelé considérablement à cause des conflits de territoire entre les Français, les Anglais et même les Américains. Lors du régime britannique, comme la colonisation du territoire était plus intensive, les Malécites perdaient beaucoup de leur territoire de chasse au profit des colons. C'est pourquoi, en 1826, les Malécites demandèrent au gouvernement fédéral un droit sur ces terres ce que le gouvernement leur concéda en leur donnant un lopin de terre à Viger, aujourd'hui Saint-Épiphane. Il s'agissait là de la première réserve autochtone du Québec. Comme les Malécites n'étaient pas des agriculteurs de nature, des plaintes s'élevèrent chez la population blanche qui demanda la rétrocession des terres de Viger pour que des colons défrichent la terre à son plein potentiel. C'est ainsi qu'en 1870, les terres de Viger ont été rétrocédées et les Malécites ont commencé leur diaspora à la grandeur du Québec. Une 2e tentative de mise en réserve a été essayée en 1875 avec l'achat de terres à Whitworth dans la région de Rivière-du-Loup. Comme la terre n'était pas fertile et qu'aucun cours d'eau ne passait par la réserve, les Malécites l'habitèrent seulement un hiver. Le gouvernement acheta ensuite, en 1891, un lopin de terre à Cacouna qui deviendra la plus petite réserve au Canada. Territoire trop petit pour y accueillir un grand nombre de Malécites, seulement quelques habitants s'y étaient installés. Le dernier habitant de la réserve, le chef Jacques Launière, mourut dans les années 1970. Grâce au travail de Jean-Marie Aubin, Grand chef et de son équipe, les Malécites se retrouvent en 1987 à Rivière-du-Loup pour élire un nouveau Conseil de bande. Il ne manquait plus que la reconnaissance officielle par le gouvernement du Québec. C'est en 1989 que les Malécites furent reconnus comme la 11e nation autochtone du Québec. Il y a aujourd'hui 1 400 membres actifs.

(Suite et fin du Portrait culturel dans le prochain numéro.)

par Yvan Roy

La Langue MAGIQUE 30

RICHESSE ET DRÔLERIES DU FRANÇAIS

LA LANGUE FRANÇAISE : *BELLE ET RICHE, MAIS PAS TOUJOURS FACILE*

1- **DÉFINITIVEMENT,** en français veut dire *pour de bon*, *une fois pour toutes*, comme dans «quitter son pays définitivement», donc pour ne plus y revenir. C'est un anglicisme que d'employer ce mot dans un autre sens. Quand on veut accentuer son oui, il s'agit de dire *certainement, assurément, absolument, sans aucun doute,* ou une autre expression du genre.
Voici un exemple de ce qu'il ne faut pas dire : -Vous avez aimé votre bref séjour à Québec?
- Définitivement. (c'est là une mauvaise traduction du *definitely* anglais!)

2- **PAMPHLET,** en français, désigne *un écrit polémique, à caractère satirique, dirigé contre quelqu'un, une institution, un groupe, etc.* La plupart du temps ce n'est pas du tout ce dont nous voulons parler. Il s'agit donc de choisir entre *feuillet, dépliant,* ou *brochure* le mot convenant le mieux dans les circonstances.
Il est donc erroné de parler de pamphlet publicitaire, ou explicatif, etc.

Cultiver la fierté de bien parler !

Quelques mots et expressions à employer dans leur sens exact en français.

3- **LOYER** et **LOGEMENT** sont deux mots bien français, mais ils ne sont pas synonymes. *Le **loyer** est la somme d'argent que l'on paye pour avoir l'usage d'un bien, que ce soit une parcelle de terrain, un endroit où se loger, un bâtiment quelconque, etc.*
*Le **logement** est un local d'habitation, que ce soit une partie d'une maison, un appartement dans un immeuble, etc.*
Il est donc erroné de dire qu'on habite dans un loyer bien ensoleillé…

4- **APPLIQUER,** en français, veut dire *mettre une chose sur une autre,* ou bien *mettre en œuvre ou en pratique* (comme appliquer un règlement). En anglais, *to apply* peut avoir comme sens de *faire une demande d'emploi, de bourse, etc*. En français, on *postule* un emploi, un poste, une fonction. Si on préfère on peut dire qu'on *pose sa candidature*, à un poste, à des élections, etc.
Il est de toute façon erroné de dire qu'on applique pour un emploi…

5- **POSITION** et **EMPLOI** ne sont pas synonymes…***Position*** a plusieurs sens mais c'est d'abord *la situation dans l'espace, la manière dont une chose est placée.* On peut être en position debout, assise, couchée, verticale, etc. ***Emploi*** peut aussi avoir plusieurs sens (comme, par exemple, dans *mode d'emploi*), mais lorsque nous voulons parler d'un *travail rémunéré*, nous devrions parler d'emploi et non de position.

Collaboration spéciale :
Louis-Philippe Pelletier

COMMÉMORATIONS 1765-2015 (250) ET 1865-2015 (150)

«L'économie domestique à l'école élémentaire» 1942 p 250

À l'été 2015, lors de la fin de semaine des 8 et 9 août, nous soulignerons fièrement les 250 ans du défrichement des premières terres longeant les battures de Gros-Cacouna. Dans la Seigneurie Leparc, l'arrivée des acadiens (Saindon, Bergeron, Doucet) fuyant la déportation amorça le début de la colonisation et la naissance du premier hameau de Cacouna. Au cours de cette même fin de semaine du 8 et 9 août, nous soulignerons aussi les 150 ans de la construction de l'église anglicane St. James the Apostle avec la communauté anglophone de Cacouna.

Pour souligner les 250 ans de la création du Hameau de Cacona, des expositions photographiques et de dentelles anciennes seront ouvertes au public qui pourra venir profiter d'un dîner d'antan, lequel sera agrémenté d'une animation historique par le conteur acadien Keven Arsenault. Par la suite, les gens seront invités à prendre part à une visite guidée du secteur des premières terres et à la cérémonie de commémoration. Cette dernière aura lieu au «Gîte La Veilleuse», qui entre 1789 et 1809, servit de chapelle aux premiers habitants. Nous y soulignerons avec plusieurs descendants des Familles Saindon du Québec, le courage et la détermination de nos précurseurs. Le rassemblement annuel des Familles Saindon se tiendra d'ailleurs à Cacouna simultanément pour souligner l'événement. En soirée, une soirée chantante, avec madame Françoise Dubé sera présentée et la messe des pionniers viendra clore cette commémoration le dimanche en avant-midi.

Les célébrations du 150e anniversaire de l'église St. James the Apostle viendront prendre le relais des festivités par une messe anglicane. En après-midi, un spectacle de chant précédera la cérémonie de commémoration et un souper-concert sera offert à la population. Souper sous chapiteau et concert dans la belle église viendront donc terminer cette fin de semaine historique. (Comité Fêtes Comm.)

L'église avant les modifications de 1885

+

INFOS WEB DEPUIS LE DERNIER NUMÉRO

- *Fb 21 fév.* **- BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN - CACOUNA -** Une «biblio» qui a de la gueule et qui mérite plus qu'un coup d'oeil! 10596 p/a
- *Fb 23 fév.* **- L'ESTUAIRE ET LE GOLFE sont intimement reliés...** - UQAR/ISMER Lancement du réseau Notre Golfe
- *Fb 10 mars* **- INVESTIR OU DÉSINVESTIR** *http://www.ledevoir.com/economie/actualites-economiques/433815/investir-ou-desinvestir*
- *Fb 31 mars - http://www.ledevoir.com/environnement/actualites-sur-l-environnement/435935/***transcanada-repousse-sa-decision***-sur-cacouna*
- *Site EPIK 1 avril - http://www.journalepik.com/affiche.php?id=220* - **IMAGES ET DÉTAILS de l'AGA de la CORPO de développement du 31 mars**
- *Fb 1 avril* - **IMAGES** de la petite **FÊTE-SURPRISE DES 40 ANS DE L'EPIK** à la Biblio Émile-Nelligan le 31 mars. 424 p/a
- *Fb 2 avril - http://cimt.teleinterrives.com/nouvelle-Regional_****Les_tourbieres_pourraient_profiter_du_cabotage****-18739*
- *Fb 2 avril* - **PAS DE TERMINAL À CACOUNA** *http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/societe/2015/04/02/001-terminal-cacouna-transcanada.shtml*
- *Fb 8 avril* - **MANIFESTE POUR UN ÉLAN GLOBAL:** *https://www.facebook.com/rdieconomie/videos/369451539907057/?fref=nf*
- *Fb 12 avril* - **Marche de + de 25 000 personnes à Québec POUR LA PROTECTION DU CLIMAT.**
- *Fb 15 avril* - **UN COLLECTIF QUÉBÉCOIS DONNANT DES PISTES D'AVENIR DURABLE:** *Parution prochaine de* **Sortir le Québec du pétrole**
- *Fb 15 avril* - **VIDEO DE LA MARCHE ACTION CLIMAT DU 11 AVRIL -** *https://www.youtube.com/watch?v=VMHbnbdDCrU&feature=youtu.be*
- *Fb 17 avril* - **VITALITÉ CACOUNA: rencontre de presse.** Images et but de la rencontre. + Radio-Canada.: **Un comité pour diversifier l'économie:** http://ici.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2015/04/17/007-cacouna-port-vitalite-comite-abandon-transcanada.shtml
- *Fb 19 avril* - **KISKOTUK C'EST CHEZ NOUS!** *http://www.parcbasstlaurent.com/kiskotuk/secteurs/secteur-du-site-ornithologique-du-marais-de-gros-cacouna/*

INFORMEZ-VOUS ET EXPRIMEZ-VOUS!

AVIS POUR UNE SOIRÉE D'INFORMATION À PROPOS DE COMPTEURS À ONDES PULSÉES D'HYDRO-QUÉBEC

LUNDI, 11 MAI 2015 À 19 H AU CHALET DES SPORTS DE NOTRE-DAME-DU-PORTAGE

Comme vous le savez, l'implantation des compteurs intelligents d'Hydro-Québec arrive aux portes de notre région et ce dossier soulève une grande controverse et beaucoup d'inquiétudes dans la population. Dans les pays de l'Union européenne, les scientifiques et les médecins ont tiré unanimement la sonnette d'alarme à partir de 2009, mais le déploiement des compteurs intelligents s'est poursuivi dans certains pays industrialisés, tandis que d'autres pays ont refusé leur implantation.

Depuis 2011, prenant conscience que les avertissements de la communauté scientifique s'avèrent fondés, beaucoup de pays ont voté des lois plus sévères et ont adopté une réglementation plus sévère pour le déploiement de ce type de technologie, de manière à diminuer le taux d'exposition des populations aux radio-fréquences, et ouvrir des alternatives acceptables (fibre optique, lignes à faible tension CPL, etc.). L'Europe prend donc des mesures pour adapter la technologie LAD (lecture à distance) aux besoins spécifiques tout en appliquant le principe de précaution. Maintenant, la problématique des compteurs intelligents touche toute l'Amérique du Nord qui, dans son ensemble, n'a pas tenu compte de l'expérience européenne en adoptant une réglementation suffisamment sévère. Compte tenu que les normes canadiennes sont les plus laxistes au monde, que l'opposition s'élève de plus en plus un peu partout sur le continent et que les conséquences observées sur le terrain depuis 2006 sont carrément désastreuses, il est nécessaire de prendre des dispositions pour faire face à cette menace préoccupante qui met en danger bien des enjeux sanitaires et environnementaux. Déjà,15 États américains se sont opposés catégoriquement au déploiement de ces compteurs intelligents sur leur territoire, et d'autres prennent les mesures pour les enlever, car ils sont jugés trop dangereux ou risqués. La Californie mène une enquête publique sur les procédés de collusion que l'implantation de cette technologie entraîne trop souvent dans son sillage.

Au Canada, la Saskatchewan a ordonné le retrait de 105 000 de ces compteurs. Le vérificateur général de l'Ontario pose de sérieuses questions à Hydro One et aux élus provinciaux impliqués dans l'implantation de cette technologie. Les élus municipaux, dans leur souci d'assurer une saine gestion, devraient avoir d'abord à l'esprit la protection des citoyens lorsque vient le temps de prendre position. Pour ce faire, ils doivent connaître toutes les facettes de la problématique que ce déploiement technologique comporte afin de prendre les décisions qui s'imposent et poser les gestes appropriés en toute connaissance de cause.

Les conférenciers invités Jocelyne Breton, co-fondatrice de Lévis refuse, et Luc Forbeaux, fondateur de Stoneham refuse, qui ont effectué plusieurs recherches et rencontres au sujet des compteurs à ondes pulsées.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous invitons, les élus et la population en général, à participer à une soirée d'information qui vous permettra de connaître l'ampleur réelle de la problématique et surtout de vous informer sur tout ce qu'Hydro-Québec ne dit pas. La soirée se tiendra le lundi, 11 mai 2015 à 19 h au chalet des sports de Notre-Dame-du-Portage, au 200, côte de la Mer.

Serge Lemay

municipal

CONDENSE DE LA SESSION REGULIERE DU 2 FEVRIER 2015

Tous les conseillers sont présents à l'exception de Gilles D'amours.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de janvier 2015 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 152 584.10$ à même le fonds général.

Demande de carte de crédit Renouvellement adhésion - ADMQ

Ce conseil accepte de payer l'inscription pour l'année 2015 de Madame Madeleine Lévesque, dir. gén / sec. trés. à l'Association des directeurs municipaux du Québec pour un montant de 419$ +t.

Soirée des présidents - Chambre de Commerce de R-d-L - Inscriptions de Ghislaine Daris, mairesse et de Gilles D'Amours, conseiller à cette soirée pour un coût de 80$ +t chacun.

Commission Scolaire de Kamouraska-Rivière-du-Loup - Plan triennal de répartition et destinations des immeubles pour les années 2015-2016 à 2017-2018

Le conseil est en accord avec ce plan.

Info-Dimanche - Hommage aux bénévoles - Suite à une invitation à participer à la section spéciale dans l'édition de Pâques du 1er avril prochain, le conseil nomme monsieur René Voyer « personne bénévole » de notre municipalité. De plus, qu'un espace publicitaire format carte d'affaires soit payé à Infodimanche pour féliciter cette personne et accepte d'en défrayer la somme de 95$ +t.

FQM - Formation - Comportement éthique - Attendu que les membres du conseil municipal sont assujettis à l'obligation de suivre une formation sur le sujet dans les six premiers mois du début de leur mandat et que monsieur Benoît Thériault a été nommé en mai dernier conseiller municipal; le conseil autorise monsieur Thériault à participer à la formation sur le comportement éthique du 6 juin 2015 à Métis et accepte de défrayer les frais d'inscr. de 275$ +t.

ADMQ – Formation - Réglementation municipale qui a des dents

Le conseil autorise madame Madeleine Lévesque d.g. et monsieur Vincent Bérubé, insp. en bâtiments, à suivre la formation web intitulée « Pour une réglementation municipale qui a des dents! » le 20 février prochain et accepte d'en défrayer les coûts de 138$ +t.

Demande de la Soc. d'histoire et de généalogie de la MRC de R-du-L - 50e Congrès de la Fédération Histoire Québec

La SHG de RdL sera l'hôte du 50e Congrès de la Fédération Histoire Québec, en collaboration avec la Ville de RdL, du 15 au 17 mai prochain.

Le conseil autorise de prendre un espace publicitaire, dans la revue histoire Québec et dans le programme du congrès, en monochrome et de la grandeur d'une carte d'affaires (3.5 X 2 pouces) en noir et blanc au coût de110$.

Mutuelle des municipalités du Québec – Une ristourne de 4 470$ nous sera versée pour l'année 2014.

Entretien ménager bureau, bibliothèque, caserne - Le conseil embauche madame Marie-Ève Bouchard pour exécuter l'entretien ménager du bureau municipal, de la nouvelle bibliothèque municipale ainsi que de la caserne incendie au tarif horaire de 10.55$ et ce, à compter de février 2015.

Cosmoss - Journée de la persévérance scolaire - Attendu que la persévérance scolaire et la réussite éducative permettent aux jeunes de développer leur plein potentiel, d'obtenir un emploi, d'accéder à l'autonomie financière et de participer à la vie sociale et économique de leur municipalité dans leur ensemble;

En conséquence, le conseil proclame officiellement les journées du 16 au 20 février « Journées de la Persévérance scolaire ».

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

Entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie - Mun. de l'Isle-Verte

Le conseil accepte le projet de protocole d'entente.

Autorisation de signature d'une entente modifiant l'entente intermunicipale de fourniture de services en matière de prévention et de sécurité incendie.

Attendu le projet d'entente à intervenir entre la MRC de R-du-L et les municipalités de Cacouna, L'Isle-Verte, Saint-Arsène, Saint-Cyprien, Saint-Paul-de-la-Croix, Saint-Épiphane, Saint-François-Xavier-de-Viger et Saint-Antonin couvrant la période du 1er janvier 2015 au 31 décembre 2017;

Le conseil accepte le contenu de l'entente intermunicipale et les prévisions budgétaires pour l'année 2015 inscrites en annexe de ladite entente.

TRANSPORT

Cession emprise de l'ancienne Route 10 (Route du Patrimoine) vis-à-vis les lots 86 à 98 de l'ancienne paroisse de Cacouna - Suite à l'abandon d'entretien par le Ministère des transports d'une portion de l'ancienne route 10 (gazette officielle du Québec, 11 juillet 1981, page 8292) et de sa remise à la municipalité; ces portions de route auraient dû, par résolution de la municipalité, être remises aux terrains desquels ils avaient été détachés. Or il n'existe aucune trace d'une telle résolution.

Attendu que la municipalité est d'accord pour rendre l'ancienne emprise de route aux propriétaires riverains, le conseil, conformément à l'article 6.1 du Code municipal du Québec, accepte de remettre pour un dollar par propriétaire aux propriétaires des lots cihaut mentionnées (Raymond Lévesque, Cobalt, Ferme JTL inc., Juliette Caron, Paul-Émile Lévesque et Laurent Dubé) l'emprise de l'ancienne route 10 tel que signifié dans la Gazette officielle du Québec du 11 juillet 1981. Que les frais reliés à cette acquisition soient assumés par les propriétaires, conjointement ou individuellement, selon leur bon vouloir.

Correspondance - André Morin pour propriétaires de la route de l'Ile

Demande d'une commandite annuelle de 1 000$ pour l'entretien annuel de la route de l'Ile et demande à ce que la route de l'Ile soit déneigée par la Municipalité.

Attendu que la route de l'Ile est une rue privée au sens de la Loi et que la municipalité n'est pas dans l'obligation d'entretenir en été et en hiver les rues privées;

le conseil refuse d'entretenir ou de commanditer l'entretien de la route de l'Ile.

Renaud Thériault - Banc de parc

Le conseil autorise monsieur Thériault à confectionner deux bancs de parc au coût de 350$ +t ch. afin de les installer aux boîtes postales sur la rue du Patrimoine Ouest ainsi qu'au parc de la rue Marc-Antoine.

Demande de subvention discrétionnaire du député pour 2015

Le conseil demande au député Jean D'Amour une subvention discrétionnaire d'un montant de 25 000$ pour faire des travaux d'amélioration sur la Côte Roy et le chemin Rivière-des-Vases afin de les rendre plus sécuritaires pour nos citoyens.

Lampes de rues au DEL

Considérant que ces luminaires sont d'une durée d'environ 20 ans et d'une garantie du manufacturier de 10 ans;

Considérant l'économie d'environ 50% sur la facture d'électricité et qu'un montant de 60$ par luminaire est octroyé comme aide financière par H-Q et ce, d'ici le 31 mars;

Considérant que le ministère des Transports du Québec n'a pas encore homologué ces lampes pour être installées sur son territoire;

En conséquence, le conseil accepte la soumission de Les Entreprises Électriques Alain Pelletier afin de changer 85 lampes de rues au sodium pour des lampes au DEL au coût de 110$ chacune plus installation et taxes dans les rues municipales.

HYGIÈNE DU MILIEU

Formulaire utilisation eau potable

Le conseil accepte d'installer des enregistreurs de données sur les débitmètres d'ici septembre 2015 pour mesurer la quantité d'eau distribuée.

Conférence Web - Une conférence Web sur la mise en oeuvre du règlement sur les ouvrages municipaux d'assainissement des eaux usées sera donnée en février.

Cette formation permettra de prendre connaissance des nouvelles obligations relatives aux informations à compléter et à valider dans les formulaires de traitement et de surverse du système SOMAE.
Le conseil autorise madame Sabryna Caron à suivre cette formation et accepte d'en défrayer les coûts soit la somme de 85$ +t.

Séances d'information – Invitation Coéco - Collecte des matières organiques, en février.

Ville de Rivière-du-Loup - Redevances pour le lieu d'enfouissement technique (1er juillet au 31 décembre 2014)
24 646.87 tonnes métriques de matières enfouies représentant la somme de 18 458.15$ dont le chèque est joint.

Rue de la Grève - Assemblée publique le 17 février à 19h00.

Achats - Équipements eau potable
Le conseil autorise l'achat du totalisateur pour compteur, l'enregistreur de données ainsi que la valve de réduction de pression pour un total de 5 951.56$ +t.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Nomination membres comité consultatif d'urbanisme
Le conseil nomme au comité consultatif d'urbanisme les personnes suivantes:
Charles Frenette au poste 4 en remplacement de monsieur Marcel Filion ;
Rémi Roy au poste 9 ;
Renouvelle les mandats de :
Yvan April au poste numéro 3 et Luc Hallé au poste numéro 5.
Le mandat de tous ces membres sera d'une durée de 2 ans.

Modification du schéma d'aménagement de la MRC de R-du-L.
La municipalité de Cacouna devra s'assurer d'ajuster sa règlementation d'urbanisme pour qu'elle s'applique au territoire visé par la «nouvelle aire d'affectation récréotouristique - Parc côtier Kiskotuk, les usages autorisés énoncés à la grille de compatibilité des grandes affectations.

Avis de motion - Modification du règlement de zonage 19-08-02 sur la création d'une nouvelle zone à l'intérieur de la zone 106-A en vue de permettre un usage récréotouristique.
Ce règlement aura comme objectif de permettre une aire récréotouristique sur les terres publiques intramunicipales, le tout conformément au règlement no 201-14 de la MRC de Rivière-du-Loup.

CPTAQ - Décision 406832 pour l'exploitation d'une gravière-sablière, dont une section est située dans la mun. de Cacouna et ce, sous conditions à respecter.

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.
Le conseil autorise l'embauche des personnes suivantes pour la semaine de relâche :
- Patrice Maillot 35 heures @ 13$/heure
- Kim Lebel entre 21 et 34 heures (selon le nombre d'inscriptions) @ 13$/heure
En contrepartie, une subvention de 400$ de l'URLS est confirmée pour offrir ces services.
De plus, le conseil autorise les ateliers d'éveil musical à la nouvelle bibliothèque au
coût de 40$/heure.

Projets soutenus par les agents de développement rural
Dépôt par la MRC de Rivière-du-Loup des projets soutenus par les agents de développement rural présentement.

Quote-part bibliothèque – Autorisation d'un versement de la quote-part de 2 000$ pour l'année 2015.

Location du local de la bibliothèque municipale - Le conseil autorise le versement de 750$ mensuellement à la Fabrique de Cacouna et ce, à compter du 1er janvier 2015, pour la location du local de la bibliothèque municipale et selon les conditions énumérées à l'entente déjà acceptée.
Madame Suzanne Rhéaume se retire pour ce point.

Soumissions - Tablette bibliothèque
Suite au dépôt d'une soumission de Prelco pour l'achat de tablettes en verre trempé pour la nouvelle bibliothèque, le conseil autorise l'achat de ces tablettes pour un montant total de 828$ +t.

Rénovation salle municipale
Le conseil accepte les soumissions de
- Roland Lebel au montant de 13 300$ +t pour la rénovation des salles de bain de la salle municipale;
- Tapis Saucier pour l'achat, la préparation et la pose de revêtement de sol pour un montant de 867.36$ +t.

Centre-Jeunes - Demande de financement - M. Pascal Morin, coordonnateur du Centre-Jeunes a rencontré le conseil à sa plénière afin d'expliquer le projet de voyage communautaire au Guatemala à l'été 2015. Attendu que ce projet permet aux jeunes de notre milieu d'étudier l'espagnol, le dépassement de soi, l'échange interculturel; que les jeunes feront des dons de vélos à une école du Guatemala; que ce projet permet l'implication communautaire;
Le conseil accepte de verser 100$ par jeune résident de Cacouna qui participera au voyage communautaire au Guatemala, ce qui représente la somme de 600$, conditionnel à la réalisation du voyage.

PÉRIODE DE QUESTIONS

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

CONDENSÉ DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE DU 23 FÉVRIER 2015
Tous les conseillers sont présents à l'exception de Gilles D'amours.

Rénovation salle des Fermières
Le conseil accepte la soumission de *Les Constructions Roland Lebel* pour effectuer les travaux de rénovation du local des Fermières tel que décrit à la soumission du 9 février 2015 pour un montant de 12 900$ +t.

Peinture salle municipale
Le conseil accepte la soumission de *Les Entreprises André et Francis Viel* pour effectuer les travaux de peinture de la salle municipale (comprenant la peinture des murs et du plafond de la salle municipale) tel que décrit à la soumission du 15 février 2015, pour un montant de 2 875$ +t.

◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇◇

CONDENSÉ DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 2 MARS 2015.
Conseillers présents : Rémi Beaulieu, Bertrand Thériault et Suzanne Rhéaume. Absents : Gilles D'amours, Francine Côté et Bruno Gagnon

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Ratification des déboursés de février 2015 et approbation des comptes du mois pour un montant total de 229 191.57$ à même le fonds général.

Mois de la Jonquille. En appui à la Société canadienne du cancer le conseil accepte de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille et encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.
Club des Ambassadeurs – Invitation à assister à la 27e Soirée d'intronisation qui se tiendra mercredi le 15 avril prochain. Mesdames Ghislaine Daris mairesse et Madeleine Lévesque directrice générale y assisteront (pour un coût total de 80.$).

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport du service incendie

TRANSPORT

Municipalité de Saint-Hubert et Saint-Antonin – Achat d'un équipement pour la réparation de fissures. Réception d'une résolution de la Mun. de Saint-Hubert indiquant son intérêt à se procurer un équipement pour la réparation des fissures pour les travaux de voirie, et ce, en collaboration avec d'autres municipalités intéressées. Par contre, cet achat devra se faire en 2016.
La Mun. de Saint-Antonin nous transmet aussi son intérêt à l'achat en commun d'une machine pour colmater les fissures et ce, pour le budget 2016.

MDDLCC - Loi affirmant le caractère collectif des ressources en eau et visant à renforcer leur protection - Monsieur Jean-Marie Dionne, dg du MDDLCC, nous informe que le gouvernement du Qc a adopté la Loi affirmant le caractère collectif

des ressources en eau et visant à renforcer leur protection. Il nous invite à consulter le site internet de l'Organisme de bassins versants étant donné que l'on est un acteur important dans la réalisation du Plan directeur de l'Eau.

Office National de l'Énergie – Suivi - La mairesse, donne un résumé des procédures entreprises auprès de l'Office national de l'Énergie dans le projet Énergie-Est.

Transport Vas-Y - Rapport annuel

HYGIÈNE DU MILIEU

Correspondance – MDDELCC - Dossier Excavations Bourgoin & Dickner

Suivi de la demande d'autorisation à l'égard du prolongement des services d'aqueduc et d'égouts sur la rue Beaulieu. Pour la Municipalité de Cacouna, un projet de protocole d'entente avec le promoteur sera rédigé.

Bacs à récupération et ordures - Endroit public - Le conseil accepte la soumission de Mobilierpublic.com pour l'achat de cinq (5) ilôts multimatières en aluminium de 2 X 60 litres au coût de 950$ chacun plus taxes avec ajout de roulettes au coût 90$ plus taxes chacun. Ces bacs sont admissibles à une subvention de 70% par le programme Eco Entreprises Québec.

Recyc-Québec - Versement de la compensation dans le cadre du Régime de compensation pour la collecte sélective des matières recyclables - Un versement de 10 881.32$ a été versé à notre municipalité pour compenser les dépenses encourues pour les activités de collecte, de transport, de tri et de conditionnement des matières recyclables. Ce montant représente 40% de la contribution de l'année 2014 provenant d'Éco Entreprises Québec, basée sur les coûts nets déclarés par les organismes municipaux pour l'année 2013.

Programme entretien préventif - Le conseil accepte de faire rédiger par la firme Roche le manuel d'exploitation des bassins aérés et des stations de pompage SP-3, SP-4, SP-5 pour un coût total de 11 000$ +t auquel s'ajoutent les programmes d'entretien préventif pour un coût de 5 500$ tel qu'accepté à la résolution #2013-11-321.7.11.

Offre de services professionnels - Roche

Le conseil refuse la proposition de la firme Roche. Des mandats individuels seront demandés, au besoin.

Règlement no 74-15 relatif à l'enlèvement et au transport des matières résiduelles organiques - Le contenu détaillé de ce nouveau règlement, incluant les articles «DÉFINITIONS», «CONTENANTS», «PRÉPARATION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ORGANIQUES», «COLLECTE», «HYGIÈNE ET PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT», «PÉNALITÉS» peut être consulté sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal même.

Nomination de la personne responsable de l'application du règlement no 74-15

Le conseil nomme Madeleine Lévesque, directrice générale, personne responsable de l'application du règlement no 74-15 relativement à l'enlèvement et au transport des matières organiques.

Rue de la Grève - Le dépôt des demandes de soumissions pour la construction d'infrastructures d'aqueduc et d'égouts sanitaires et pluviaux ainsi qu'une station de pompage sur la rue de la Grève a été effectué sur le site du SEAO conformément à la loi ainsi que dans le journal Info-Dimanche. L'ouverture des soumissions s'effectuera le 25 mars à 16 heures.

AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Rapport des permis de construction et des certificats d'autorisation

Procès-verbal – Comité consultatif d'urbanisme - Dépôt au conseil du procès-verbal du 24 février dernier.

Le conseil accepte ce p.v. de même que la nomination de monsieur Martin Vaillancourt comme président du comité consultatif d'urbanisme.

Adoption du projet de règlement no 75-15 changements au règlement de zonage no 19-08-02- Parc Kiskotuk, suite à la modification du schéma d'aménagement (création de l'affectation récréotouristique – Parc Kiskotuk) et impliquant la création de deux nouvelles zones au centre des zones 126-A et 127-A. Ce règlement peut également être consulté sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal même.

CPTAQ - Dossier 408090

À la demande pour autorisation d'utilisation à une fin autre que l'agriculture, soit pour l'exploitation d'une gravière-sablière, d'une partie des lots 4 984 081 et 4 984 082 du cadastre du Québec d'une superficie approximative de 2.8 hectares, la Commission considère qu'elle devrait être autorisée puisqu'elle ne portera pas atteinte à la ressource et à l'homogénéité du milieu et n'apportera aucune nouvelle contrainte pour la pratique et le développement des activités agricoles environnantes et ce, sous réserve que les conditions préalables mentionnées seront respectées et à certaines conditions additionnelles.

MRC de Rivière-du-Loup - Parcs éoliens communautaires – Réception d'une copie du Règlement no 204-14 adopté le 16 octobre 2014 décrétant une dépense et un emprunt pour financer la participation de la MRC de Rivière-du-Loup dans le développement et la construction d'un ou de plusieurs parcs éoliens communautaires en partenariat avec les autres partenaires communautaires et la ou les compagnies dont le ou les projets seront retenus par Hydro-Québec Distribution dans le cadre de l'appel d'offres A/O 2013-01.

MRC de Rivière-du-Loup - Règlement no 201-14 – Modification schéma aménagement afin de créer l'affectation récréotouristique- Parc côtier Kiskotuk.

Appui à la demande de la MRC à la CPTAQ - aménagement Camping Parc Kiskotuk

LOISIRS ET CULTURE

Rapport mensuel des Loisirs Kakou Inc.

Le conseil autorise :

-Mme Karine Boutin à participer au 3e rendez-vous québécois du loisir rural qui se tiendra du 6 au 8 mai 2015 à Contrecoeur et accepte d'en défrayer les coûts sur présentation de pièces justificatives;

-Embauche de 2 à 4 entraîneurs de soccer et de 1 à 2 arbitres pour les matchs à domicile au tarif de 15$ la fois;

-Participer à la formation Le Réflexe Ainé qui se tiendra le 31 mars prochain à RdL

-Autorise madame Madeleine Lévesque d.g. à signer l'entente (février 2015 à juin 2017) avec le Comité Saines Habitudes de Vie MRC de RdL concernant le coffre à bouger.

Bibliothèque - Liste des déficiences et certificat d'achèvement substantiel de l'ouvrage - Suite à la visite effectuée le 30 janvier 2015 en architecture et en date du 11 déc. 2014 en ingénierie, M. Carl Charron Architecte certifie qu'à sa connaissance les travaux d'aménagement sont substantiellement achevés et il transmet copie de la liste de déficiences en date de ce jour.

Versement budget - Corporation de développement de Cacouna

Suite aux demandes budgétaires de la Corporation de développement de Cacouna, le conseil autorise le versement des besoins financiers 2015 comme suit:

Budget de fonctionnement 500$; Deux nations, une Fête 2015 2 000$; Activités d'accueil des nouveaux arrivants 400$; Accueil des participants aux séjours exploratoires 0$; Dons de plants lors de l'activité de Mai 300$; Nettoyage des berges pour la journée mondiale des océans 100$; Programmation pour les journées de la culture 150$; Consultation externe pour la caractérisation 0$; Restauration physique des parcours patrimoniaux Les Randonnées du Passé (voir résolution); Démocratisation de l'accès aux berges du St-Laurent 0$; Organisation d'ateliers et de formations 100$. Total versé 3550$

Remerciement bénévoles déménagement bibliothèque - Le conseil adresse ses sincères remerciements à tous les bénévoles ainsi qu'à monsieur René Voyer pour tout le travail exécuté lors du déménagement de la bibliothèque municipale à la sacristie de l'église.

Création fonds de réserve - Bibliothèque

Suite à la vente des étagères de l'ancienne bibliothèque municipale, le conseil autorise l'ouverture d'un compte à la caisse populaire pour transférer les 5 200$ reçus et que

ces fonds soient dépensés sur autorisation municipale pour la bibliothèque municipale.

Dépenses bibliothèque - Suite au déménagement de la bibliothèque municipale, des achats restent à être faits pour rendre fonctionnelle la nouvelle bibliothèque.

Le conseil autorise monsieur René Voyer à acheter les articles suivants à même le budget de construction de la bibliothèque municipale :

Portable 500 à 750$ - Chute à livres 1000$ - 12 chaises supplémentaires 2000$- 1 Tabouret 150$ - Matériel MDF pour tablettes 70$ environ - Système de son 500$ à 1000$

Correspondance - Corporation de développement de Cacouna - La Corporation de développement nous a transmis deux correspondances demandant :

- une contribution en service d'une valeur estimée à 4 200$ par l'entremise des employés municipaux qui effectueront l'installation des panneaux physiques;
- le versement d'une contribution financière non-remboursable de 3 200$ applicable au volet 2 du projet des Randonnées du passé, soit la réfection des circuits physiques;
- une contribution financière couvrant les frais de promotion des Randonnées du passé évalués à 2 500$;
- une contribution monétaire non-remboursable de 2 000$ dans la cadre de la réalisation du projet «Commémoration du 250e de la création du Hameau de Cacona».

Le conseil accorde à la Corporation de développement de Cacouna les contributions suivantes :

- une contribution en service d'une valeur maximale de 4 200$ par l'entremise des employés municipaux qui effectueront l'installation des panneaux physiques;
- une contribution monétaire non-remboursable de 2 000$ dans la cadre de la réalisation du projet « Commémoration du 250e de la création du Hameau de « Cacona »;
- accepte que deux panneaux supplémentaires soient installés sur poteaux près de la bibliothèque soit «Nelligan à Cacouna» et «Poèmes (Le petit vitrail/Nocturne)».

Le conseil refuse à la Corporation de développement de Cacouna les contributions suivantes :

- le versement d'une contribution financière non-remboursable de 3 200$ applicable au volet 2 du projet des Randonnées du passé, soit la réfection des circuits physiques;

Le conseil reporte la demande de frais de promotion des Randonnées du passé.

PÉRIODE DE QUESTIONS

DATES DES 3 COLLECTES

Ordures & encombrants
(20 mai et 7 octobre)

Mot de la mairesse

Bonjour à vous tous, citoyens et citoyennes de Cacouna!

L'hiver mémorable que nous venons de passer avec son froid intense et ses vents violents est derrière nous.

Pour bien débuter le printemps, il est important de souligner que, cette année, nous aurons une équipe des *Fleurons du Québec* qui va procéder à une nouvelle évaluation de notre municipalité pour l'obtention de fleurons. C'est donc le moment de penser à vos aménagements extérieurs afin d'embellir notre magnifique coin de pays!

Permettez-moi de souligner le travail remarquable des bénévoles qui ont procédé au déménagement de la bibliothèque à la sacristie de l'église, sous la supervision du responsable de cet événement, M. René Voyer.
Un sincère merci! Vous êtes maintenant invités à venir visiter les lieux.
Du même coup, félicitations aux membres des Fermières qui ont pris possession de leur nouveau local, dans l'ancienne bibliothèque. Le réaménagement des lieux s'est fait avec une grande coordination et avec rapidité. Bravo!

La collecte des bacs bruns a débuté le 15 janvier dernier. Vous avez reçu le calendrier. Je désire vous informer que les bacs bruns sont munis d'une puce avec un numéro de série. Ceux-ci sont reliés à votre numéro civique. Les bacs bruns demeurent en tout temps la propriété de la municipalité et ils doivent demeurer à l'adresse assignée, même lorsque vous vendez votre propriété. Le but de l'usine de biométhanisation est de répondre à une exigence gouvernementale qui interdit complètement l'enfouissement des matières organiques à partir de 2020. Cette méthode correspond à cette exigence et nous offre une possibilité de faire des profits grâce à la vente du gaz liquéfié. Il est primordial d'y contribuer en utilisant les bacs bruns afin de fournir la matière première de l'usine. Rappelons que l'usine de biométhanisation est située à Cacouna, près du site d'enfouissement et elle constitue une première du genre en Amérique du Nord. Elle est détenue par la SEMER. Cette société d'économie mixte est composée de la MRC de Rivière-du-Loup et de la Ville de Rivière-du-Loup, chacune détenant 40 % des parts. L'entreprise Terix Envirogaz détient 20 % des parts. D'autres MRC de la région du Bas-Saint-Laurent vont participer à la collecte de matières résiduelles organiques, soit la MRC des Basques, de Kamouraska, de la Métis et de la Matapédia.

Bon printemps!

Ghislaine Daris

Municipalité de Cacouna

PROCHAINES SÉANCES: 4 mai, 1 juin (19h30)

MESSAGES DE L'INSPECTEUR EN BÂTIMENTS Vincent Bérubé

NOUVELLES RÈGLES POUR LES PUITS

Nouveaux puits;
À partir du 1er mai, ceux qui désirent creuser un nouveau puits devront respecter les nouvelles normes édictées par le Ministère de l'environnement du Québec. Ces normes demanderont une planification beaucoup plus organisée et il est souhaitable de nous en parler rapidement si vous avez un tel projet.

Pour sceller un puits;
Dans certains cas vous aurez besoin de faire sceller votre puits, que ce soit pour un agrandissement de maison ou autre. Sachez que les puits scellés avant le 1er avril de cette année et pour lesquels des permis de construction ont été émis ont des droits acquis, mais que désormais, seuls les puits scellés en fonction des nouvelles normes applicables seront considérés dans la règlement comme des puits scellés pour des nouveaux projets de construction.

Pour ce qui est des puits existants;
En théorie de nombreuses règles devraient s'appliquer aux puits existants. Mais le Ministère semble réaliser qu'il peut devenir impossible de tout corriger. Normalement votre tête de puits devrait être repérable visuellement, mais bien évidemment ce n'est pas toujours le cas. Certaines têtes de puits sont même parfois enfouies sous terre, voire sous l'entrée asphaltée. Au minimum, la municipalité exigera des citoyens qu'ils puissent identifier avec précision où se trouve la tête de puits sur le terrain. À vous d'entreprendre vos recherches et au besoin de consigner les informations sur un croquis. Il faut également vous assurer que la tête de puits ne se situe pas dans un endroit creux vers où se dirige les eaux de surface.
Ces nouvelles normes s'appliquent aux prélèvements d'eau, pour tous les types de puits, mais aussi pour les systèmes de géothermie qui utilisent de l'eau.

Abris de toile
Comme tous les ans nous désirons vous rappeler que tous les abris de toile doivent être démontés pour le 1er mai. Il n'est pas possible de faire de l'entreposage permanent ou de laisser un véhicule sous un abri temporaire. La toile de ces abris n'est pas conçue pour un montage permanent et elle se dégrade rapidement en été. De plus il est évident que ces abris sont pratiques mais pas très esthétiques. Ceci s'applique sur l'ensemble du territoire de Cacouna.

QUIZ : AI-JE BESOIN D'UN PERMIS ?
1) Dans quelle situation je n'ai pas besoin d'un permis pour des travaux.
a) Quand les travaux valent moins d'un certain montant.
b) Quand il s'agit de travaux d'entretien.
c) Quand personne ne sait que je fais des travaux.
d) Rumeur
e) Je ne prends pas de chance, je fais tous mes travaux les nuits de fin de semaine
Réponse b). Des travaux d'entretien consistent à maintenir dans son état actuel votre résidence. Ceci inclut la majorité des travaux de peinture. Dès que vous avez à ramener à son état initial une partie de votre résidence (remplacer l'escalier de la galerie, réparer les corniches, refaire la toiture, refaire les moulures dans la maison, remplacer le déclin entre deux fenêtres, remplacer la rampe de la terrasse, refaire le plancher de la cuisine, remplacer le tapis de l'escalier, etc) ceci est considéré comme des travaux de rénovation.

2) Les permis ne sont nécessaires que pour les travaux extérieurs
a) Non bien sûr mais il n'y a aucune conséquence à ne pas en avoir pour les travaux intérieurs.
b) Je ne le savais pas que j'en avais besoin d'un.
c) Non, mais si j'en demande un mes taxes vont augmenter.
d) Non et c'est même une protection pour moi.
Réponse d). Dans un monde qui s'appuie de plus en plus sur les informations colligées, les travaux résidentiels ne font pas exception. De nombreux intervenants viennent désormais nous consulter pour connaître l'état réel des dossiers relatifs aux immeubles. Acheteurs de maison, assureur qui ont reçu des réclamations, évaluateurs, arpenteurs qui établissent la conformité des propriétés, tous cherche à savoir si les travaux ont été fait de façon conforme en fonction de la réglementation alors applicable, de façon professionnelle et la valeur des travaux réellement faits. Il est désormais à l'avantage des propriétaires de pouvoir avoir une source externe qui compile toutes les interventions sur sa propriété et qui permet d'en attester de la valeur. En ce qui concerne les augmentations de taxe, Seuls les changements importants dans les espaces intérieurs en affecteront la valeur. Ainsi, de refaire une salle de bain ne devrait pas affecter votre compte de taxe si vous n'avez pas remplacé du bois pressé par du marbre.
De plus, il peut y avoir d'importantes conséquences lors d'une demande de dérogation mineure. En effet, un critère important pour qu'une demande soit étudiée par la municipalité est la bonne foi du citoyen. Dans des dossiers en périphérie desquels nous constatons de nombreux travaux non déclarés, la demande pourra être rejetée si le citoyen n'a pas agi en toute bonne foi.

3) Je n'ai pas besoin d'un permis pour des aménagements de terrain.
a) Seulement pour les clôtures.
b) Seulement si on est près d'une falaise.
c) Seulement en façade.
d) Oui il est nécessaire sauf pour des aménagements mineurs qui s'associent alors à de l'aménagement horticole.
Réponse d). IL s'agit en fait d'un certificat d'autorisation gratuit qui est nécessaire pour tout aménagement paysager qui implique l'érection d'un muret, de la plantation d'une haie, d'une clôture, de la plantation d'arbre près de la ligne de lot, de l'aménagement des pentes ou près des pentes, de creuser, remplir, modifier le relief du terrain, de faire des aménagements qui pourraient influencer l'écoulement des eaux de surface vers les voisins ou vers la rue, de poser un patio en pavés de béton, ou un foyer sur ce patio. Bref, pas mal tout sauf l'aménagement horticole ou le jardin. L'intention de ce certificat d'autorisation est d'abord et avant tout de s'assurer que les distances minimales avec les voisins sont respectées et que les travaux sont sécuritaires et respectent le règlement sur la préservation des reliefs.

Conteneurs à déchets à la caserne de pompiers
Suite à une entente survenue avec la ville de Rivière-du-Loup afin de remplacer le conteneur qui se trouvait jadis à l'entrée du site d'enfouissement, deux conteneurs avec couvercle ont été placés sur le terrain de la caserne. Ces conteneurs visent exclusivement à dépanner les citoyens de Cacouna qui ont à jeter des rebuts qui ne peuvent rentrer dans leur bac à roulettes. Ne sont pas acceptés dans ces conteneurs:
- Tout ce qui se recycle; (Ceci peut être déposé à l'éco-centre).
- Les déchets organiques; (Utiliser le bac brun).

La page SANTÉ

LE CALCIUM ET LA VITAMINE D

Le mois de mars était le mois de la nutrition. Dans cet article, il sera question de deux nutriments pour lesquels nous recevons souvent des questions à la pharmacie, le calcium et la vitamine D. Il sera aussi question d'ostéoporose, une maladie qui implique ces deux nutriments et qui peut avoir des conséquences graves et insoupçonnées.

Le calcium est un minéral essentiel à la formation des dents et des os, ce fait est bien connu. Le squelette contient même jusqu'à 99% de tout le calcium disponible dans le corps humain! Mais bien d'autres cellules ont également besoin de calcium pour fonctionner : le calcium sert en effet à normaliser les battements du cœur, à régulariser la pression sanguine, à contracter et à relaxer les muscles, à faciliter la cicatrisation des plaies, entres autres. Un apport adéquat de calcium est important tout au long de la vie, que ce soit lors de la petite enfance ou lors de l'âge adulte. Les produits laitiers et leurs substituts constituent d'excellentes sources de calcium. Les poissons en conserve (ex. : saumon, sardines) en sont également de bonnes sources, à condition toutefois de manger les arrêtes! Les légumes verts feuillus, comme le brocoli, le chou et les épinards, en fournissent aussi, mais en moins grandes quantités. Finalement, le calcium des légumineuses, noix et graines est moins bien absorbé par l'intestin que celui des produits laitiers. Nous avons à la pharmacie différentes références pour informer les patients des sources de calcium, des portions recommandées, de même que des apports nutritionnels recommandés selon l'âge.

La vitamine D joue plusieurs rôles au sein de l'organisme. Même si ses principales fonctions concernent la santé osseuse et la prévention de l'ostéoporose, en permettant l'absorption du calcium et du phosphore, la vitamine D peut réduire d'autres risques pour la santé tels que les maladies cardiovasculaires, le diabète et les troubles du systèmes immunitaires. La principale source de vitamine D est l'exposition au soleil, c'est pourquoi cette vitamine est surnommée « la vitamine soleil ». Sous l'effet des rayons UVB, il y a production de vitamine D à la surface de la peau. Par contre, plusieurs facteurs peuvent affecter la production cutanée de vitamine D, comme l'âge, la pigmentation de la peau, l'usage d'écrans solaires, l'heure de la journée, le temps de l'année et la latitude. De plus, les sources alimentaires sont limitées : on retrouve de la vitamine D dans les poissons gras, certaines huiles de foie de poisson, les œufs de poules ayant ingérées de la vitamine D. En conséquence, la population dépend largement de l'enrichissement des aliments comme le lait, les boissons de soya, la margarine, et de l'usage de suppléments pour satisfaire les besoins en vitamine D. Les recommandations concernant les apports nutritionnels recommandés varient selon l'âge et nous avons également en succursales de la documentation pour les patients à ce sujet. Les pharmaciens de vos quatre pharmacies Lépicier et Miousse peuvent discuter avec vous de vos besoins personnels en suppléments de calcium et de vitamine D.

Finalement, un petit mot sur l'ostéoporose. L'ostéoporose est une maladie qui cause l'amincissement et la fragilisation des os, ce qui augmente le risque de fractures. On l'appelle souvent « la maladie silencieuse », car la perte osseuse survient sans symptôme jusqu'à ce qu'une fracture survienne. On ne peut guérir l'ostéoporose, seulement la traiter avec des médicaments, d'où l'importance de maintenir la santé des os tout au long de la vie en consommant suffisamment de calcium et de vitamine D (soit dans l'alimentation, soit en suppléments), en s'adonnant régulièrement à des activités physiques de mise en charge, en évitant de fumer et en évitant de consommer des quantités excessives d'alcool et de café.

N'hésitez pas à venir consulter votre pharmacien pour plus d'informations sur le sujet!

Catherine Côté, pharmacienne

Familiprix
AU SERVICE DE VOTRE SANTÉ
PHARMACIE P. LÉPICIER ET M.H. MIOUSSE INC.
197, Principale • St-Cyprien, Qc • G0L 2P0 418 963-3306
3, Principale Nord • St-Hubert, Qc • G0L 3L0 418 497-3925
25, du Quai • Isle-Verte, Qc • G0L 1K0 418 898-3111
535, du Patrimoine • Cacouna, Qc • G0L 1G0 418 867-3569

Nettoyeur
Couturière Plus
198-B, boul. de l'Hôtel de Ville
Rivière-du-Loup,Qc G5R 4Y1
418 862-0606
Couture
- Altérations, réparations
- Bas de pantalons *Service rapide
- Ajustements de vêtements
Nettoyage
- Habits / Robes de soirée
- Robes de mariée
- Cuir / suède avec imperméabilisant
- Stores / Douillettes
- Rideaux et valences
- Nettoyage à sec et buanderie *Prêt à 17 h si reçu avant 11 h
Courriel : magique@gus.ca

SUITE de la page précédente

- Les matériaux de démolition des entrepreneurs, l'asphalte, le béton (ils doivent être disposés conformément aux règles en vigueur au site d'enfouissement);
- Les déchets trop volumineux;
- Les déchets des citoyens hors de Cacouna.

Le site est déjà surveillé par caméras afin de contrôler les abus. Rien ne devra être laissé hors des conteneurs. Veuillez noter que, sur le même site, les pompiers récupèrent déjà le métal et vous pouvez également l'y déposer selon les règles affichées. Nous espérons que ces dispositions réduiront les dépôts sauvages dans la nature un peu partout sur le territoire.

Bon printemps à tous !

Vincent Bérubé

Que comprendre des quotes-parts versées à la MRC?

Rivière-du-Loup – Les 13 municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup devront avoir versé leur quote-part d'ici la mi-juillet soit après qu'elles auront reçu la majeure partie de leurs taxes foncières. La MRC recevra donc 3 987 982 $ de la part des municipalités sous sa juridiction, indique son directeur général, Raymond Duval.

Évidemment, en raison de son poids démographique et de sa richesse foncière, c'est la Ville de Rivière-du-Loup qui contribue le plus avec une quote-part de 1 954 933 $. Il faut comprendre qu'à des fins comptables, cette somme attribuée à la Ville de Rivière-du-Loup inclut sa propre part du déficit annuel d'opération des équipements à caractère supralocal qui s'élève à 1 243 281 $.

La Ville assume 80 % de ce déficit, soit 994 630 $ et les municipalités rurales 20 %, soit 248 653 $. Une fois soustraite la contribution de la Ville à ces équipements supralocaux, sa quote-part nette relative aux dépenses de la MRC est donc de 960 303 $. Les équipements en lien avec la Ville de Rivière-du-Loup reconnus à caractère supralocal par la MRC et leur déficit annuel sont : l'aéroport –118 085 $; le Centre Premier Tech – 690 412 $; le Centre culturel – 90 830 $; la Maison de la culture –174 861 $; la piscine du Cégep – 169 093 $.

Dans le cas des municipalités de Saint-Hubert et de Saint-Cyprien, qui ont des arénas couvertes, leur contribution pour le fonctionnement du Centre Premier Tech est moindre. M. Duval ajoute qu'il existe aussi un mécanisme de pondération relativement à la distance à parcourir depuis chaque municipalité vers R-du-L. Plus une municipalité est éloignée de R-du-L, moins elle contribue aux équipements supralocaux.

AUTRES MONTANTS LIÉS AUX QUOTES-PARTS

Les quotes-parts versées par les municipalités à la MRC servent au financement de ses activités propres, mais aussi à celui de plusieurs organismes qui lui sont associés.

Ainsi, la Route verte de l'Estuaire et le Parc régional du Petit-Témis sont deux autres équipements à caractère supralocal faisant l'objet de contributions des 13 municipalités de la MRC de Rivière-du-Loup. La part annuelle de la Ville de Rivière-du-Loup pour leur financement est de 29 383 $ soit 59,4 % du coût global qui est de 49 464 $. Le reste de la facture est assumé par les 12 autres municipalités.

L'Écocentre de Co-éco à Rivière-du-Loup reçoit une aide de 232 000 $ de la MRC dont 135 888 $ (58,56 %) à même la quote-part de Rivière-du-Loup.

Dans le domaine de la culture, le Centre d'archives (31 686 $), l'École de musique Alain-Caron (41 500 $), le Musée du Bas-Saint-Laurent (20 000 $) et le Festival-concours de musique de Rivière-du-Loup et de Bas-Saint-Laurent (12 000 $) reçoivent de la MRC un soutien totalisant 105 186 $ dont 8 000 $ provenant du Fond éolien Viger-Denonville, ce qui laisse 97 186 $ à financer par les municipalités. La quote-part de Rivière-du-Loup à ce poste est de 56 912 $ ou 58,56 %.

Pour soutenir la mission de promotion et au développement économique, la MRC versera du CLD de la région de R-d-L 260 615 $ à même les quotes-parts municipales dont 167 628 $ (64,32 %) assumés par Rivière-du-Loup.

Le transport collectif Vas-y recevra en 2015 un montant de 21 051 $ dont 16 499 $ proviennent de Rivière-du-Loup (78,38 %).

C'est donc 406 310 $ de la quote-part nette de 960 302 $ de la Ville de Rivière-du-Loup versée à la MRC qui sert à soutenir ces organismes.

LES QUOTES-PARTS DE REVENUS DU PARC ÉOLIEN

Par ailleurs, un montant de 455 171 $, estimation prudente de la quote-part de revenus que la Ville pourrait recevoir de son actionnariat dans le parc éolien communautaire Viger-Denonville en 2015, viendrait alléger la facture que la MRC envoie à Rivière-du-Loup annuellement. Ce montant sera versé, par tranches, en cours d'année, en fonction des rendements réels du parc éolien. Les municipalités rurales, actionnaires à 49,4 % du parc éolien, pourraient bénéficer d'un montant équivalent.

« Cette prévision est prudente parce qu'on ne peut pas se permettre d'annoncer et de mettre aux prévisions budgétaires une redistribution de profits qui serait supérieure aux profits réels. En effet, une redistribution inférieure aux prévisions pourrait faire en sorte que les municipalités se retrouvent en déficit de revenus pour l'année courante. »

Pour l'année financière 2014, la MRC a versé 1 314 894 $ à Rivière-du-Loup provenant des profits de Viger-Denonville. Cette première année ne peut pas servir de référence pour les années futures, précise M. Duval, puisqu'elle couvrait 13 ½ mois, soit de la mise en opération du parc à la mi-novembre 2013 jusqu'à décembre 2014, et que la MRC n'avait pas encore amorcé le remboursement de la dette du parc. Enfin, le CLD quittera ses bureaux actuels à l'automne et emménagera au rez-de-chaussée de l'édifice de la MRC sur rue St-Pierre.

QUOTE-PART DE CHAQUE MUNICIPALITÉ EN 2015

La quote-part versée par les municipalités autres que la Ville de Rivière-du-Loup à la MRC de Rivière-du-Loup en 2015 s'établira comme suit : Cacouna – 252 090 $; L'Isle-Verte – 212 539,09 $; Notre-Dame-des-Sept-Douleurs – 38 292,65 $; Notre-Dame-du-Portage – 204 763 $; Saint-Antonin – 402 166,22 $; Saint-Arsène – 169 544,50 $; Saint-Cyprien – 136 088,47 $; Saint-Épiphane – 108 842,23 $; Saint-François-Xavier-de-Viger – 59 891,77 $; Saint-Hubert – 206 711,04 $; Saint-Modeste – 181 562,69 $; Saint-Paul-de-la-Croix – 60 538,78 $. La MRC percevra aussi un montant de 4 203,43 $ de Sainte-Françoise (MRC des Basques) en 2015 pour des services en inspection municipale.

Savoir fléche r est l'art du tissage aux doigts

ATELIER : Comprendre comment fabriquer et créer différents articles utiles dans la vie de tous les jours, rien de plus facile…

À L'ATELIER DES POSSIBLES, on vous l'apprendra gratuitement, histoire de conserver cet art qui est en voie de disparition.

Un petit coup de fil à Ginette et le tour est joué. 418 860-6557.

On conserve ainsi un bijou de notre patrimoine.

Faisons en sorte qu'il rede-vienne populaire.

- **Vente ou location de vraies ceintures fléchées** (tour de taille). Idéal pour divers évènements tels : carnavals, soirées de danse, spectacles… Réservez tôt.
- **Grande variété de créations tissées à la manière de nos ancêtres.** Bandeaux, parures de cou, cravates avec ceintures assorties, sacs à main, coussins, abat-jour, tuques et foulards assortis, porte-fleurs, signets, colliers et bracelets.

Contactez Ginette au 418 860-6557.

Remerciements de La Fondation des Maladies du Coeur et de l'A.C.V.

Bravo et merci à Mme Dégarie, responsable de Cacouna, pour son dévouement.
Merci aux bénévoles qui ont fait le porte à porte pour recueillir les dons.
Merci aux généreux donateurs de Cacouna.
Vous avez amassé 1 300$.

Ces argents serviront à poursuivre la recherche sur les maladies du coeur et les A.C.V.

Merci à tous, Jacqueline Boucher

BIBLIOTHÈQUE ÉMILE-NELLIGAN

HORAIRE RÉGULIER

Lundi : 19h00 à 20h30
Mercredi : 19h00 à 20h30
Jeudi : 15h30 à 16h30
Samedi : 10h00 à 11h00

INAUGURATION OFFICIELLE

Voir l'annonce au bas de cette page

CONTAGION LECTURE

Nous avons reçu, pour les mois qui viennent, un présentoir contenant plusieurs séries de romans historiques parmi les plus populaires au sein de notre réseau.

ACCÈS COMMUNAUTAIRE À INTERNET

- Prenez note que la bibliothèque Émile-Nelligan met à la disposition des usagers un réseau wifi gratuit.
- Un ordinateur portable est maintenant disponible au comptoir pour la navigation internet.

DERNIÈRES ACQUISITIONS

- Jean-Pierre Charland.
Les années de plomb, t. 4.
- Rosette Laberge.
Un voisinage comme les autres, t. 4.
- James Patterson.
12 coups pour rien et
Le sang de mon ennemi.
- Stephen King.
Mr. Mercedes.
- Chrystine Brouillet.
La mort mène le bal.
- Marc Lévy. ***Elle & Lui.***
- Véronica Roth. ***Quatre.***
- Michel Langlois.
Les gardiens de la lumière, t. 4.
- Yvette Francoli.
Le naufragé du vaisseau d'or. Les vies secrètes de Louis Dantin.
- Mario Hade.
Le secret Nelligan.

COORDONNÉES

Pour rejoindre le responsable, M. René Voyer, à son domicile : (418) 863-5675

Pour rejoindre la bibliothèque aux heures d'ouverture : (418) 867-1781, # 8

babillard

J'achète vos vieux papiers...
... d'avant 1940

- Cartes postales
- Photos (scènes de vie)
- Images pieuses (dentelle)
- Cartes mortuaires
- Livres et manuscrits

Richard Michaud
418.862.5671

ENTRETIEN MÉNAGER

J'offre mes services en entretien ménager avec mon bagage de plusieurs années d'expérience.

Contacter Cathy
418 867-4516

RÉDACTION ET RÉVISION LINGUISTIQUE

Personne qualifiée et diplômée offre ses services pour faire de la **rédaction ou de la révision linguistique en français** : *publicités, cartes professionnelles, site Internet, lettres, curriculum vitae, communiqué de presse, etc.*

Pour un service rapide et professionnel, contactez Jeanny au 418 860-2299.

RECHERCHE

Articles de cuir et anciens colliers de perles ou autres, laine à tricot, tiges de fibre de verre, pour les recycler en divers objets artistiques.

Vous avez de ces articles que vous seriez prêts à laisser aller en sachant qu'ils auront une nouvelle vocation?

Contactez-moi (Sébastien) 723B, rue du Patrimoine, au 418 605-1636 (répondeur).

COURS D'ANGLAIS ou de CONVERSATION ANGLAISE

À Cacouna.
Cours en petit groupe de 2 à 4 ou cours privé.
Adapté à vos besoins.

Pour informations contacter:
Karen-Ann Fallu
418 867-4439

INAUGURATION OFFICIELLE

Une cérémonie d'inauguration officielle de la Bibliothèque Émile-Nelligan se tiendra le lundi, 27 avril, en présence d'invités de marque.

La population est la bienvenue.

L'heure précise sera connue sous peu.

MEMBERSHIP DE SOUTIEN (5.$) **Votre SUPPORT est IMPORTANT !**

HORAIRE RÉGULIER
MERCREDI AU SAMEDI
9h à 17h

LE PETIT CHAPERON VERT
Saveurs locales et bio
Marchandise vrac
Produits d'entretien
Noix biologiques
Épices et herbes
Cafés et tisanes

CHEZ PABLO
Toiles, Tricots,
Sculptures, Jouets
Livres, Cd

L'ATELIER DES POSSIBLES
Coin jeux - lecture
Ateliers
Rencontres - Échanges

LA RUMEUR DU LOUP
QG de rédaction

Marées de printemps

AVRIL 15

21 MAR		22 MER		23 JEU		24 VEN	
5h21	18,0	6h06	17,1	0h34	3,0	1h19	4,1
11h52	0,7	12h40	1,4	6h52	16,3	7h42	15,1
17h51	15,1	18h38	13,9	13h30	2,6	14h26	3,8
23h50	2,2			19h27	12,6	20h21	11,9
25 SAM		**26 DIM**		**27 LUN**		**28 MAR**	
2h12	5,0	3h18	5,7	4h40	6,0	5h59	6,0
8h37	13,9	9h40	12,6	10h53	11,9	12h05	11,9
15h30	4,5	16h40	5,3	17h45	5,3	18h40	5,3
21h23	11,0	22h34	10,6	23h46	11,0		
29 MER		**30 JEU**					
0h46	11,9	1h33	12,6				
7h02	5,3	7h52	5,0				
13h05	12,2	13h52	12,6				
19h25	5,0	20h03	4,5				

JUIN 15

1 LUN		2 MAR		3 MER		4 JEU	
2h47	15,1	3h24	16,0	4h01	16,7	4h41	17,1
9h22	3,4	10h00	2,6	10h37	2,2	11h17	1,8
15h16	12,6	15h54	13,1	16h33	13,5	17h14	13,5
21h07	3,8	21h45	3,4	22h24	3,0	23h05	3,0
5 VEN		**6 SAM**		**7 DIM**		**8 LUN**	
5h22	17,1	6h06	16,7	0h36	3,4	1h30	3,8
11h58	1,8	12h42	2,2	6h54	16,3	7h46	15,5
17h57	13,5	18h43	13,5	13h31	2,6	14h24	3,0
23h49	3,0			19h34	13,1	20h31	13,1
9 MAR		**10 MER**		**11 JEU**		**12 VEN**	
2h32	4,1	3h44	4,5	5h02	4,5	6h15	4,1
8h44	14,7	9h50	13,9	11h00	13,1	12h10	13,1
15h23	3,4	16h26	3,8	17h28	3,8	18h28	3,8
21h33	13,1	22h38	13,5	23h43	14,2		
13 SAM		**14 DIM**		**15 LUN**		**16 MAR**	
0h44	15,1	1h39	16,0	2h30	16,7	3h17	17,1
7h21	3,4	8h18	2,6	9h10	2,2	9h57	1,8
13h14	13,1	14h11	13,5	15h02	13,9	15h49	13,9
19h23	3,4	20h14	3,0	21h01	3,0	21h46	2,6
17 MER		**18 JEU**		**19 VEN**		**20 SAM**	
4h02	17,1	4h46	17,1	5h29	16,7	6h11	16,0
10h42	1,4	11h25	1,8	12h06	2,2	12h46	2,6
16h33	13,9	17h17	13,9	18h00	13,5	18h43	13,1
22h30	2,6	23h12	3,0	23h54	3,4		
21 DIM		**22 LUN**		**23 MAR**		**24 MER**	
0h36	3,8	1h19	4,5	2h07	5,0	3h03	5,7
6h53	15,1	7h36	13,9	8h21	13,1	9h11	12,2
13h26	3,4	14h06	3,8	14h49	4,5	15h36	5,0
19h26	12,6	20h11	12,2	21h00	12,2	21h53	11,9

MAI 15

1 VEN		2 SAM		3 DIM		4 LUN	
2h12	13,5	2h46	14,2	3h19	15,1	3h52	16,0
8h34	4,1	9h11	3,4	9h46	3,0	10h20	2,2
14h32	13,1	15h09	13,5	15h43	13,5	16h18	13,9
20h37	4,1	21h08	3,8	21h40	3,4	22h12	3,0
5 MAR		**6 MER**		**7 JEU**		**8 VEN**	
4h25	16,3	5h00	16,3	5h38	16,3	0h01	3,4
10h55	2,2	11h31	2,2	12h10	2,2	6h19	16,0
16h53	13,9	17h30	13,5	18h11	13,1	12h53	2,6
22h46	3,0	23h22	3,0			18h55	12,6
9 SAM		**10 DIM**		**11 LUN**		**12 MAR**	
0h45	3,8	1h36	4,1	2h38	5,0	3h55	5,0
7h05	15,5	7h57	14,7	8h58	14,2	10h09	13,5
13h42	3,0	14h40	3,8	15h47	4,1	16h56	4,1
19h45	12,2	20h44	11,9	21h52	11,9	23h04	12,6
13 MER		**14 JEU**		**15 VEN**		**16 SAM**	
5h17	5,0	0h11	13,5	1h09	14,7	2h00	16,0
11h23	13,5	6h31	4,1	7h34	3,0	8h29	1,8
18h01	3,8	12h33	13,9	13h34	14,2	14h27	14,7
		18h57	3,0	19h48	2,6	20h36	2,2
17 DIM		**18 LUN**		**19 MAR**		**20 MER**	
2h47	17,1	3h33	18,0	4h17	18,0	5h02	17,6
9h19	1,1	10h07	0,7	10h53	0,7	11h39	1,1
15h16	15,1	16h03	15,1	16h49	14,7	17h34	14,2
21h21	1,8	22h04	1,8	22h47	2,2	23h30	2,6
21 JEU		**22 VEN**		**23 SAM**		**24 DIM**	
5h46	17,1	0h12	3,4	0h57	4,1	1h46	5,0
12h24	1,8	6h31	16,0	7h17	15,1	8h06	13,9
18h20	13,5	13h10	2,6	13h58	3,4	14h49	4,1
		19h07	12,6	19h56	12,2	20h50	11,9
25 LUN		**26 MAR**		**27 MER**		**28 JEU**	
2h44	5,7	3h53	6,0	5h08	6,0	6h16	5,7
9h00	12,6	10h01	11,9	11h07	11,4	12h12	11,4
15h44	5,0	16h42	5,3	17h37	5,3	18h27	5,3
21h48	11,4	22h51	11,4	23h51	11,9		
29 VEN		**30 SAM**		**31 DIM**			
0h44	12,6	1h29	13,5	2h09	14,2		
7h14	5,3	8h01	4,5	8h43	3,8		
13h07	11,4	13h55	11,9	14h36	12,2		
19h11	5,0	19h51	4,5	20h30	4,1		

AVIS AUX NOUVEAUX ARRIVANTS

La municipalité est soucieuse de faciliter l'intégration des nouveaux résidents dans la vie communautaire et démocratique.

NOUS VOUS INVITONS À LAISSER VOS COORDONNÉES AU BUREAU MUNICIPAL.

Vous pourrez bénéficier d'activités d'accueil et de réseautage, ainsi que d'une pochette d'accueil spécialement préparée pour vous. Vous trouverez dans cette pochette différentes informations liées à la vie courante, aux ressources disponibles, à la vie démocratique, etc.

Municipalité de Cacouna

Nouvel (le) arrivant (e)

MUNICIPALITÉ DE CACOUNA

Inscrivez-vous auprès de votre municipalité pour recevoir de l'information sur les ressources et les activités.

Prénom:
Nom:
Famille:
Noms et âges des enfants:
Adresse:
Téléphone:
Courriel:

Je souhaite que mon adresse de messagerie soit ajoutée à la liste d'envoi de la municipalité ☐

Je suis déjà inscrit (e) à l'infolettre électronique municipale ☐

EPIK
EDITIONS

NOS PUBLICATIONS SONT DISPONIBLES
MARCHÉ DESBIENS & FILS, CHEZ PABLO (714 DU PATRIMOINE)
DÉPANNEUR KAKOU, BUREAU MUNICIPAL
OU DIRECTEMENT À L'ÉDITEUR:
journalepik.com - epik@videotron.ca